

www.jev-langues.com



Un trimestre,
un semestre,
une année scolaire
à l'étranger

JEV
LANGUES
...ET JE PARLE AU MONDE !



SÉJOURS SCOLARITÉ LONGUE DURÉE

Afrique du Sud
Allemagne
Angleterre
Australie
Brésil
Canada
Chine
Espagne
Etats-Unis
Irlande
Italie
Malte
Mexique
Nouvelle-Zélande
Scandinavie





QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 1986, JEV Langues consacre ses efforts à l'apprentissage des langues et au rapprochement des Peuples et des Cultures.

Parce qu'un séjour long est une grande aventure, qui se prépare très en amont, JEV Langues œuvre à la fois dans le domaine des séjours courts et des séjours longs.

Souvent, c'est durant un séjour de courte durée, ou en accueillant un jeune étranger en France que se forge l'idée de partir pour une plus longue durée.

JEV s'est construite et développée sur le fondement majeur qu'une langue ne s'apprend vraiment qu'en effectuant un bain linguistique dans un pays où elle se parle. Et que les bénéfices d'un séjour (maîtrise de la langue, autonomie personnelle, tolérance, connaissance du pays) sont exponentiels par rapport au temps passé sur place.

Aujourd'hui, partir une année constitue un indéniable atout pour l'avenir. Dans un C.V, l'année à l'étranger sera évidemment gage de bilinguisme, mais aussi d'adaptabilité, d'autonomie, d'ouverture d'esprit, de tolérance et de meilleure compréhension de l'Autre. Autant d'atouts qui feront la différence au moment d'entrer dans la vie active, quelle que soit la voie choisie.

Dans le domaine des séjours longs, la force de JEV réside dans sa double maîtrise de l'envoi de jeunes français à l'étranger et de l'accueil de jeunes étrangers en France pour 3, 5 ou 10 mois. Nous exigeons la même double compétence de nos partenaires étrangers : ainsi, nous sommes assurés de parfaites conditions d'accueil et de sécurité de nos participants, comme nos partenaires l'exigent pour les jeunes qu'ils nous envoient.

JEV renforce sensiblement son offre de séjours permettant d'obtenir des diplômes de substitution au Baccalauréat, et dont l'équivalence est reconnue Partout en Europe et aux Etats-Unis, en vue des études supérieures.

Aux jeunes ambitionnant de devenir trilingues, et qui souhaitent maximiser cette année à l'étranger, JEV propose un COMBINE explosif : 1 semestre en Australie, suivi d'un second semestre dans l'un de nos pays européens.

En choisissant JEV pour le séjour long de votre enfant, vous vous assurez d'un accueil de qualité, d'un suivi permanent et d'une écoute de chaque instant, que ce soit par notre équipe dédiée « Accueils Longs », ou de notre partenaire du pays d'accueil choisi.

Toute notre équipe vous attend afin de vous aider à construire ensemble le futur de votre enfant.

Bien cordialement.

L'équipe JEV

PRÉSENTATION JEV LANGUES

JEV Langues, de par sa large gamme de séjours, répond à chaque cas particulier, pour un séjour agréable et profitable. JEV œuvre dans un cadre juridique et qualitatif de premier ordre :

- **Immatriculation**
Tourisme n°
IM087100006
- **Agrément Jeunesse**
et Sport n° 87J338
- **Assurance**
Responsabilité
Professionnelle MAIF
n° 1 573 778 A
- **Garant : Fonds Mutuel**
de Solidarité de l'UNAT
75015 PARIS
- **Organisme**
agrée formation
professionnelle
n° 74 87 001414 87
- **JEV est membre de :**
- **l'Union Nationale**
des Associations de
Tourisme (UNAT)
- **l'Office National de**
Garantie des Séjours
et Stages Linguistiques



SCOLARITÉ À L'ÉTRANGER

Un trimestre, un semestre, une année scolaire à l'étranger : la voie royale vers le bilinguisme... !

Dans le contexte de mondialisation actuel, il y a de moins en moins d'avenir, de professions et de débouchés sans la pratique réelle d'au moins une langue étrangère. Si l'anglais demeure le sésame à toute communication internationale, on peut aussi souhaiter acquérir une parfaite maîtrise de l'espagnol, de l'allemand, du mandarin, à moins que l'on opte pour un séjour COMBINE qui permet d'effectuer deux semestres, au contact de deux langues et deux cultures différentes !

Une langue étrangère ne s'apprend vraiment que si elle implique une immersion de longue durée, une mise en situation permanente ainsi qu'un isolement linguistique avérés.

Le "séjour long" doit donc s'équilibrer entre motivation du jeune pour la découverte d'un "Autre Monde", aussi attractif que possible, et les indispensables garanties requises par les parents, tant en matière de sécurité physique et morale de leur enfant, que pour la qualité de l'environnement scolaire et pédagogique dont ce dernier bénéficiera.

UN SÉJOUR LONG SE PRÉPARE...

Le chemin est long entre l'idée de partir et le jour du départ !

Nous devons nous assurer de la justesse des motivations du participant, de ses capacités à faire face à certaines situations bien connues lorsqu'on s'éloigne pour longtemps de sa famille, son pays, ses amis, sa culture.

Une fois la pré-inscription effectuée, il faudra, avant d'obtenir son sésame, se soumettre à un entretien qui permettra de valider les compétences, qualités et

motivations requises. Pour certains pays, un TEST d'anglais est indispensable au moment de l'inscription. (En effet, le niveau minimum de maîtrise de langue requis peut varier d'un pays à l'autre, pour une même langue. Il est possible par exemple qu'un jeune ne soit pas accepté pour les USA, mais puisse l'être pour l'Australie ou la Grande-Bretagne).

Enfin, la participation aux sessions de préparation est obligatoire. Toute absence pourrait conduire à une radiation du programme.

DES « SUCCESS STORIES » MULTIPLES...

De part et d'autre nous ne comptons plus les jeunes qui, suite à une "Academic Year", ont effectué des scolarités exemplaires, et ont ensuite embrassé une carrière internationale...

Les raisons en sont simples :

- Partir loin, seul, longtemps, mais dans un cadre très contrôlé, tant par la famille que l'établissement scolaire, le Conseiller Local que l'organisme, permet de révéler et de renforcer autant de qualités aussi indispensables qu'appréciées, plus tard dans le monde professionnel.
- Autonomie, adaptabilité, socialisation sont autant de qualités prisées par les cabinets de recrutement et les entreprises.
- Avoir vécu avec succès une longue expérience à l'étranger, en étant scolarisé comme tout autre adolescent du pays d'accueil, est non seulement un gage de bilinguisme, mais également la preuve que le jeune saura se prendre en charge, s'assumer, aller vers les autres, à les comprendre et pouvoir vivre et travailler en bonne intelligence avec eux.
- Ces compétences, oh combien valorisées aujourd'hui dans tout CV, forment un cocktail voué au succès lorsqu'elles s'accompagnent d'une bonne formation professionnelle, quel que soit le domaine choisi.

QUELS SONT LES « PLUS » DE JEV LANGUES ?

L'association et ses permanents bénéficient d'une longue expérience de

ces séjours de longue durée. **JEV Langues a toujours basé son travail dans ce domaine sur deux fondamentaux :**

■ **La réciprocité :** JEV Langues envoie des jeunes français à l'étranger mais aussi reçoit de jeunes étrangers en France, via son réseau d'enseignants Conseillers Locaux de l'Accueil. Ces sont plusieurs centaines de familles françaises (vous aussi pouvez être famille d'accueil !) qui reçoivent ainsi un jeune étranger, chaque année, et qui veillent à sa scolarisation, ainsi qu'au bon déroulement de son séjour. Notre Association a pour principe fondamental de ne confier ses jeunes français qu'à des partenaires (Affiliates) qui nous envoient leurs propres jeunes. Ainsi, nous renforçons d'autant les liens mutuels qui nous font veiller au bon déroulement de tout séjour.

■ **Le bénévolat des familles :** Pour la majorité de nos séjours de longue durée, nous militons pour que le bénévolat des familles demeure la règle. Cela garantit à toutes les parties l'implication personnelle de la famille accueillante, la justesse de ses motivations, et sa volonté de recevoir notre jeune comme un membre supplémentaire de leur cellule familiale. (Certains programmes bien particuliers nécessitent de recourir à des familles indemnisées ; cela vous sera systématiquement signalé dans le descriptif du programme).

QUELLES SONT LES GARANTIES DE JEV LANGUES ?

Nos « Affiliates » étrangers bénéficient de tous les agréments requis dans leur propre pays, et répondent aux obligations faites pour ce type d'accueil long. En outre, ils sont reconnus par les autorités d'immigration (Hors Europe) et peuvent émettre les visas requis.

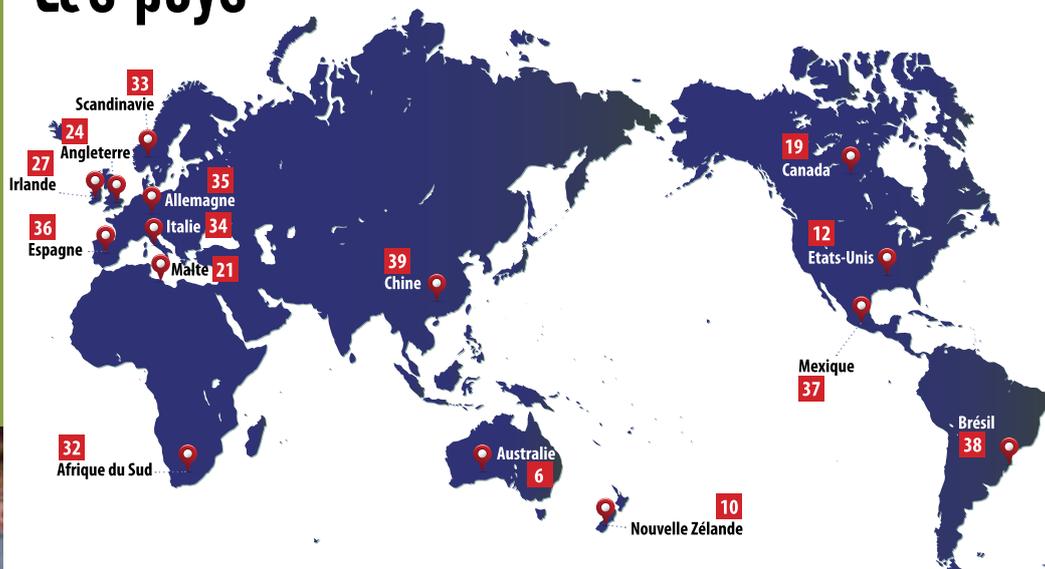
Notre équipe en France, tout comme chacun de nos partenaires sur place, assure une permanence d'urgence, 24/24, 7/7.

Notre Association veille à ce que tous nos jeunes bénéficient d'une couverture médicale, rapatriement, et Responsabilité Civile qui réponde aux normes imposées par chacun des pays d'accueil.

Scolarité à l'étranger	3
Questions essentielles	4
Les modalités de séjour	5
Les séjours	6
Conseils pratiques généraux	40
Accueillir en France	42
Informations et conditions particulières de ventes des séjours	44
Modalités de règlement	46
Annulation	46



Les pays



QUESTIONS ESSENTIELLES

I. La détermination du choix

QUI PEUT PARTIR ?

Tout jeune qui répond aux critères d'âge, et qui souhaite vivre en immersion scolaire et familiale pour 3, 5, 10 mois ou plus.

Il existe également des séjours de « niche », spécialement adaptés à certains publics :

- Le séjour de 7 semaines pour les jeunes qui souhaitent vivre cette expérience en « raccourci ».
- Le séjour de 3 mois départ Juin qui permet aux élèves de Seconde de partir un trimestre sans empiéter sur une année scolaire.
- Les séjours de 3 mois Juillet à Septembre ou Septembre à Décembre, pour des jeunes qui redoublent. (Ils sont généralement autorisés à manquer le premier trimestre pour renforcer leurs compétences en anglais).
- Les séjours de 2 années scolaires pour valider des « A-Levels » ou un « International Baccalaureate » qui viendront se substituer au Baccalauréat français, pour ceux qui veulent s'extraire du système scolaire traditionnel tout en envisageant leurs études supérieures en France. (Ces deux diplômes sont reconnus au même titre que le Baccalauréat).

QUAND PARTIR ?

Cela dépend du pays choisi. (Pour l'anglais, on pourra aussi choisir un pays plutôt qu'un autre car il correspondra mieux à vos impératifs d'âge, de timing ou de contenus d'enseignement). En général, cela sera entre 15 et 18 ans, mais certains programmes permettent de partir dès 13 ans ou après 18 ans. Les détails vous sont fournis dans les pages « séjours » et nos équipes sont à votre disposition pour vous aider à choisir le séjour le plus adapté à votre cas particulier.

EST-IL GRAVE D'INTERROMPRE SA SCOLARITE EN FRANCE ?

Non, car les avantages l'emportent largement sur les inconvénients !

Certes, le jeune perdra le fil direct avec ses amis, passera son Bac avec une année de décalage, mais la communauté éducative reconnaît désormais les bienfaits d'une année à l'étranger. Le ministère de l'Education nationale le confirme dans sa circulaire n°88-147 : « Le ministère de l'Education nationale, pour sa part, ne voit que des avantages à ce que se développent des échanges individuels de moyenne ou de longue durée, situés en période scolaire, si l'on est assuré de leur intérêt pédagogique et culturel ». Un cursus de 2 années pour obtenir des « A-Levels » ou un « International Baccalaureate » viendra même purement et simplement se substituer aux classes de Première et de Terminale.

FAUT-IL ÊTRE « BON ELEVE » POUR PARTIR ?

C'est préférable, (les notes des trois dernières années sont demandées), mais il est également possible de partir si le jeune montre une réelle motivation, avec des notes moyennes : le séjour long est aussi un excellent moyen de reprendre pied, de repartir sur de nouvelles bases. Par exemple, si après un passage un peu juste en classe supérieure, le début de la nouvelle année scolaire n'est pas concluant et que le redoublement se profile, partir à l'étranger pour le second semestre produira des effets bénéfiques.

COMMENT S'ASSURER DES MOTIVATIONS ?

La décision de partir doit être commune au jeune et à ses parents, pour aboutir à

la phase de pré-inscription. Dans la foulée, un entretien individuel sera programmé, afin de mesurer motivation, maturité et niveau de langue. Si le jeune n'était pas jugé apte au départ, JEV proposerait de retarder le départ ou de suggérer de renoncer à un tel projet. Dans ce dernier cas, l'acompte versé serait remboursé, diminué de l'adhésion à l'association (50€), et de 200€ de frais de dossier.

II. Se préparer une fois la décision prise

QUEL EST LE PARCOURS DE PREPARATION ?

Il se déroule en plusieurs étapes, certaines individuelles, d'autres collectives :

- Passage d'un test d'anglais (pour les USA, et les séjours spéciaux en GB et Irlande)
- Entretien individuel
- Lecture des documents fournis par JEV
- Participation au séminaire de préparation. (obligatoire pour le jeune et au moins 1 parent).
- **A l'arrivée sur place, participation à un Orientation Meeting :**

AUSTRALIE :

- Pour le séjour 7 semaines (Volunteerwork) : à Sydney, durée 2 jours, collectif.
- Pour le séjour de 3 mois (juin à août) : à Sydney, durée 2 jours, collectif.
- Pour les séjours de 5 et 10 mois : à Sydney, durée 3 jours, collectif

USA : Tous séjours : à l'arrivée sur la zone d'accueil effectué par le Conseiller Local de l'Accueil. (Possibilité, avec supplément, d'opter pour un « Soft landing camp » de 3 jours à New-York).

AUTRES PAYS : Tous séjours : à destination finale, une journée, individuel.



LES MODALITÉS DE SÉJOUR

L'ACCUEIL EN FAMILLE

Quel que soit le pays choisi, une famille d'accueil est d'abord une famille, un foyer...

La pierre angulaire de notre système repose sur le bénévolat. Financièrement désintéressée, une famille décidera d'accueillir pour le plaisir de partager, de recevoir le jeune qu'elle aura choisi comme un autre de ses enfants. Cependant, des exceptions existent, en Grande-Bretagne, Irlande, Canada et Nouvelle-Zélande par exemple, où les familles reçoivent un « stipend », c'est-à-dire une compensation financière.

Quel que soit le pays, chaque famille aura préalablement été visitée par un Conseiller Local de l'accueil, informée de ses droits et devoirs, de nos systèmes de sécurité et d'urgence, et de nos règles de fonctionnement (*Contrats et Engagements*).

Le Conseiller Local et notre partenaire étranger auront par ailleurs vérifié la bonne moralité de chaque famille souhaitant recevoir.

Une famille choisira un jeune en particulier, parmi les dossiers qui lui auront été présentés. Ce sont souvent des détails qui seront déterminants : le sourire d'une photo, un sport, une activité culturelle, un hobby commun, ou quelques lignes de la « Dear Host Family Letter » qui les

auront fait « craquer ». Il est donc essentiel d'apporter un soin tout particulier à la constitution du dossier d'inscription.

Il n'y a pas plus de famille idéale qu'il y a de jeune parfait ; mais des humains qui auront à cœur d'œuvrer à bien se comprendre, s'apprécier, vivre ensemble dans le respect mutuel, et partager des activités communes.

L'INTEGRATION SCOLAIRE

Que ce soit en High-School -publique ou privée-, Grammar ou Comprehensive School, Gymnasium, Liceo Classico ou Boarding School, le jeune s'adaptera à l'école choisie, en fonction du pays.

Ainsi, les programmes, rythmes scolaires, interactions entre les jeunes et relations avec les équipes éducatives seront très différents d'un pays à l'autre, et le participant devra s'adapter, aidé par son Conseiller Local.

Au début, nos jeunes sont souvent très surpris de ces différences, qu'il s'agisse du port de l'uniforme, de la non mixité des établissements (*Très courant en Australie*), ou de la nature des relations professeurs/élève. Mais très vite la routine scolaire s'installe et nos participants se fondent dans le paysage scolaire.

S'ADAPTER A SA NOUVELLE VIE

Ce sont ces thèmes qui seront très largement développés durant séminaire de formation et orientation meeting.

L'adaptation sera facilitée par une maîtrise correcte de la langue, mais l'expérience prouve que le handicap de la langue sera finalement assez rapidement surmonté pour peu que le jeune s'oblige à respecter quelques règles fondamentales :

- Passer le plus de temps possible avec sa famille, en dehors du temps scolaire, plutôt que de s'isoler dans sa chambre
- Limiter les contacts avec la France. (*Internet, Facebook, Skype, Facetime, etc.*)
- Se fondre dans les habitudes et les rythmes de la famille
- S'intégrer le plus possible aux activités optionnelles proposées par l'école, afin de se faire de nouveaux amis.

Tout ceci sera facilité par le fait que la famille ne changera en rien ses propres habitudes de vie, le jeune n'étant ni un touriste, ni un invité de marque pour lequel on aurait des attentions particulières, mais simplement un enfant de plus dans la cellule familiale...



AUSTRALIE 15-17 ans



SCOLARITÉ

Un trimestre, un semestre, une année en Australie

Le pays : l'Australie est devenu un pays phare, reconnu pour son dynamisme, sa qualité environnementale, et pour l'excellence de son système éducatif.

Le peuple : l'accueil est légendaire de chaleur et de simplicité. Toutes nos familles sont bénévoles. Elles accueillent votre enfant pour le plaisir de partager leur culture, leurs activités, la beauté de leurs pays, leurs coutumes.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est donc en membre à part entière de la famille que vous serez accueilli : nos jeunes parlent d'ailleurs de leur « mère » ou de leur « frère » d'accueil. A vous donc de prendre toute votre place, en participant activement à toutes les activités familiales.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Nous sommes le partenaire exclusif de SCCE (*Southern Cross Cultural Exchange*) ; nos amis australiens comprennent d'autant plus nos exigences de qualité et de sécurité que nous-mêmes recevons pour leur compte, chaque année de puis plus d'un quart de siècle, environ 350 jeunes australiens, pour des programmes équivalents.

Notre connaissance réciproque des besoins et exigences indispensables à la réussite de ces programmes longs, représente certainement la meilleure garantie pour des parents qui souhaitent nous confier leur enfant : il convient donc d'attacher le plus grand soin à la préparation et à la rédaction du dossier d'inscription, dans lequel chaque jeune se présente, lui et sa famille française.

LA SCOLARITÉ

Le système éducatif australien est réputé pour sa qualité, et le parfait équilibre entre matières « académiques », « artistiques », et « sportives ». Vous aurez donc l'occasion, outre les matières traditionnelles, de vous familiariser avec de nouveaux sports, ou de développer vos talents artistiques. Certains établissements pratiquent une politique de « taxes scolaires ». Ce sont les « school levies ». Ils financent l'accès à certains équipements spécifiques, pour certaines activités bien précises. Il faut compter entre 200 et 500 dollars australiens pour une année complète (soit environ 350 € maximum pour 10 mois).

Ces frais ne sont pas compris dans le prix du séjour, car ils ne sont pas systématiques et varient d'un établissement à l'autre, ainsi que des activités choisies.





CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 17 ans au commencement du séjour. (Quelques exceptions sont possibles en fonction de la qualité du dossier et des disponibilités).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.
- Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais.
- De préférence, ne pas être titulaire du baccalauréat.

DATES ET TARIFS

Voir dossier de pré-inscription joint.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Australie, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt. Cependant, nous vous précisons qu'en écrasante majorité, nos participants sont accueillis en région de Sydney, Melbourne, Brisbane, Perth ou Adelaïde.

VOYAGE

Nos voyages s'effectuent sur vols réguliers, et sont encadrés dans le sens France - Australie, pour les départs de juin (3 mois) et juillet (toutes zones, toutes durées). JEV Langues fournit impérativement un voyage « tout compris » au départ de Paris, et jusqu'à Sydney. Sont également inclus les vols intérieurs si le séjour final ne se déroule pas à Sydney.

Les autres voyages s'effectuent en vol individuel ou regroupé, avec prise en charge systématiquement à l'arrivée à l'aéroport de destination.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Les séjours de 3 mois (sauf Spécial Juin, voir conditions particulières page 8), 5 mois et 10 mois débutent systématiquement par un séminaire de préparation de 3 jours à Sydney. Cet « orientation meeting » est obligatoire (et inclus dans le prix du séjour). Il permet aux jeunes de suivre une formation sur les us et coutumes australiens et de bien se préparer au séjour (famille, scolarité, vie quotidienne). Une visite de Sydney est également incluse. A l'issue de l'orientation meeting, les jeunes gagnent leur famille. (Le transport « domestique » aller-retour est également inclus au prix du séjour).



SCOLARITE 3 mois - durant l'été, « SPECIAL JUIN »

Il permet de partir durant les vacances d'été françaises, entre deux années scolaires, tout en s'intégrant à une classe secondaire en Australie, à cette époque en plein « hiver » austral.

Le séjour 3 mois « SPECIAL JUIN » est particulièrement adapté à tous ceux qui souhaitent « tester » ce que peut être un séjour de longue durée, sans oser faire immédiatement le pari d'un long séjour. Le séjour 3 mois est dans son contenu tout à fait équivalent aux autres, hormis les dates atypiques, spécialement adaptées aux élèves de Seconde, qui bénéficient de longues vacances d'été.

LIEU DE SÉJOUR

Principalement en régions de Sydney, Melbourne et Brisbane.

ENCADREMENT

Notre partenaire exclusif australien sur place et l'équipe JEV en France assurent une permanence d'urgence, 24/7.

CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME

- Ne pas être titulaire du Baccalauréat
- Prouver sa motivation lors de l'entretien
- Au cas par cas, des dérogations d'âge sont possibles. Nous consulter.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour).

Séjours 3 à 10 mois : Visa étudiant obligatoire.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses.

Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- Les frais de visa
- Les « school lunches »,
- Les éventuels « school levies » (Relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)
- L'assurance annulation

A PREVOIR EN SUPPLEMENT A NOTRE TARIF :

- Certaines High Schools facturent des frais supplémentaires (Les "School Levies"), pour financer certaines activités péri-scolaires. entre AU\$200 et AU\$500, lorsque ces frais s'appliquent.

Dans certains cas, nos participants ont accès à des High Schools privées d'exception. Ceci peut représenter une opportunité unique, même si les School Levies sont alors systématiques et plus élevés. Si l'hypothèse se présentait pour votre enfant, nous vous contacterions pour vous proposer ce placement en vous indiquant le supplément : vous auriez dans ce cas la possibilité d'accepter ou de décliner l'offre. Votre enfant serait alors placé dans une high school publique.

- Les dépenses personnelles.



AUSTRALIE 15-19 ans

7 semaines : Et si l'on remplaçait l'école par une expérience unique dans une association de protection de la nature ?

Séjour de 7 semaines en immersion avec des Australiens férus de la protection de la faune et de la flore australiennes. Nous connaissons tous l'importance de la diversité de la faune et de la flore australiennes, et de l'importance qu'il y a à les protéger. Nombre d'australien(ne)s, regroupés dans des associations de protection de la nature, donnent ainsi de leur temps pour suivre, recenser, compter, protéger les espèces menacées ou endémiques, qui font partie intégrante du patrimoine de ce continent.

Plutôt que d'aller en classe, vous pourrez partager au quotidien cette passion qui regroupe ces australien(ne)s de toutes générations pour la défense de leur éco-système : 4 jours par semaine, vous serez pris en charge pour la journée par ces bénévoles, et vous les accompagnerez pour des missions très précises : recensement des koalas, études statistiques sur différentes espèces, comptage d'oiseaux migrateurs, de tortues, de pingouins, reboisement, détection de la présence de renards dans certaines zones spécifiques, etc.

Faut-il déjà être un « spécialiste » de la nature ?

Pas du tout !

Il faut cependant être actif, aimer le contact avec la nature et les autres, et parfois accepter de se lever tôt...

Il s'agit là d'une excellente opportunité d'immersion active dans la société australienne, sans avoir la sensation de retourner en classe durant les vacances.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Hébergement en famille d'accueil bénévole. Le choix de la région d'accueil n'est pas possible. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil, ainsi que vos préférences pour la faune ou la flore. Cependant, nos participants sont généralement accueillis en région de Sydney, Melbourne, Brisbane, là où se trouvent les associations avec lesquelles nous coopérons. La participation à l'Orientation Meeting de 2 jours à Sydney est obligatoire (*accueil en auberge de jeunesse*).

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire est le même que celui qui organise nos séjours « Scolarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des associations et affecteront nos jeunes en fonction de leurs souhaits, en fonction de la demande des associations.

ATTENTION : le nombre de places est limité ; il est préférable de s'inscrire tôt.

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité, et dont la date d'expiration est au moins supérieure de 6 mois à la date de retour. Visa électronique ETA.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 15 à 19 ans au commencement du séjour. (Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).



ANGLETERRE

IRLANDE

ETATS-UNIS 10-18 ANS

SCOLARITÉ EN "BOARDING SCHOOL" Un semestre ou une année scolaire en internat

Ces écoles en internat forment la « crème de la crème » du système scolaire anglo-saxon. La multitude d'activités, les équipements, le cadre de vie, sont à l'aune de l'excellence des équipes éducatives qui encadrent les élèves. Il est possible d'inscrire un jeune dès l'âge de 10 ans et pour toute la scolarité secondaire. La tradition des « BoardingSchools » dans l'élite anglo-saxonne demeure très présente. Ce sont ces écoles qui ouvrent leurs portes à un nombre limité de jeunes étrangers, qui vont durant leur séjour forger une éducation d'exception en même temps qu'un solide réseau de connaissances. Le participant choisit la destination, les matières enseignées ainsi que les sports pratiqués.

LE FONCTIONNEMENT L'ACCUEIL

Plus de 50 BoardingSchools d'excellence participent à ce programme international. Comme pour les « Select High Schools », nos conseillères connaissent le détail de chacune et vous proposent une sélection après avoir recueilli vos souhaits. L'éventail des tarifs est très large, les prix dépendent des critères qualitatifs, de réputation et d'emplacement de chaque établissement, ainsi que de l'éventail des matières et des activités proposées. Un tarif spécifique vous sera communiqué sur demande, et après étude de vos souhaits.

Effectué dans chaque internat, en pension complète. Le linge est blanchi, et chaque établissement dispose d'une infirmerie sur place. Pendant certains week-ends et les petites vacances, les jeunes sont accueillis dans des familles, très souvent invités par leurs camarades ou leurs professeurs. Dans d'autres cas, une prise en charge des w-ends est systématiquement incluse. Un contact régulier avec les familles fait donc partie intégrante du séjour.

TARIFS

Aucun tarif n'est pré-publié, la variété des prestations étant très large, en fonction des âges, des programmes péri-scolaires et des destinations ou pays. Il est impératif de prendre contact avec nos Conseillères, qui vous aideront à cerner vos choix, en fonction du profil et des objectifs de votre enfant. Des devis personnalisés vous seront alors communiqués.

Voyage

Vols AR sur lignes régulières jusqu'à destination finale.

Formalités

Europe : Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité obligatoire.

Hors Europe : Passeport biométrique en cours de validité obligatoire (date d'expiration supérieure à 6 mois à la date de retour). Visa étudiant (payant).

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant.
- Les frais de visa
- Les éventuels « school levies » (relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)
- L'assurance annulation



NOUVELLE-ZÉLANDE 15-19 ans

SCOLARITÉ

Un trimestre, un semestre ou une année scolaire en Nouvelle-Zélande

Ce programme est calqué sur le modèle traditionnel des séjours longue durée : on choisit un pays -en l'occurrence la Nouvelle-Zélande- sans possibilité d'influer sur la destination finale. Le placement sera effectué en famille bénévole, dans un établissement public d'enseignement, n'importe où dans le pays. (Sur l'île du Nord comme sur l'île du Sud) : c'est l'appariement participant / famille d'accueil qui est privilégié, pour un programme tout entier axé sur l'immersion linguistique, scolaire et familiale. Ce programme High School en Nouvelle-Zélande est le seul de ce type pouvant accepter des jeunes dans leur dix-neuvième année au moment de l'inscription.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est la famille d'accueil qui choisit son étudiant (*nationalité, sexe, tranche d'âge*), en fonction de ses propres centres d'intérêt : il est donc essentiel d'attacher une importance toute particulière à la rédaction et la présentation de votre dossier.

LA SCOLARITÉ

Vous serez accueillis dans une High School du système public d'éducation. En fonction de votre âge, mais aussi de votre maîtrise de l'anglais, vous intégrerez une classe située entre le grade 9 et le grade 12. Le « grade 12 » est la dernière année de High School. Les programmes sont sensiblement différents de ceux de nos collèges et lycées. Outre le tronçon commun, vous pourrez opter pour les sujets disponibles en option. Le nombre de ces options diffère en fonction de la taille de High School concernée.

Vous effectuerez vos choix sur place. La gamme sera suffisamment variée pour vous assurer de trouver les sujets à votre goût. Les après-midis sont consacrés aux sports et aux « social activities ». Là aussi, les choix varient en fonction de la High school.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Nouvelle-Zélande, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil.

Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt. Il est essentiel d'apporter un soin tout particulier à la rédaction du dossier d'inscription complémentaire.

Conditions d'admission au programme

- Etre d'un bon niveau scolaire général (sur les trois dernières années en cours). "B" average requis. Avoir des connaissances suffisantes en anglais. (test requis, level 4 au SLEP test). Ou avoir un "average C" sur les bulletins scolaires.
- Prouver sa motivation lors de l'entretien.
- Etre lycéen au moment de l'inscription.
- Des restrictions peuvent s'appliquer pour les jeunes souffrant d'allergies (alimentaires, dues aux animaux) ou devant suivre un régime spécial.
- Le programme est STRICTEMENT NON FUMEUR. Déroger à cette règle entraînera un rapatriement immédiat.

ATTENTION : le nombre de places est strictement limité.





NOUVELLE-ZÉLANDE 13-18 ANS

SCOLARITÉ

en séjour « Flexibility »

Spécial 6 semaines Juillet/Août
Spécial 3 mois Juin/Août
Séjour de la durée de votre choix (toute l'année, à vos dates, de 5 à 45 semaines)

Le pays : pays du bout du monde (*Aotearoa en Maori*), à la fois physiquement proche de l'Australie, mais tellement différent dans sa sensibilité. 2 îles principales (*du Nord et du Sud*), des territoires contrastés, montagneux ou de plaines, urbains ou sauvages ; ce sont ces paysages grandioses qui ont servi de cadre au tournage du « Seigneur des Anneaux ». Outre l'intérêt manifeste de la destination, nos accords exclusifs avec Rutherford College représentent des avantages non négligeables en terme de tranches d'âges et de durées de séjour. **Le peuple :** Terre des Maoris, aux traditions séculaires et célèbres par leurs Haka, le pays est désormais majoritairement peuplé d'européens installés à partir de 1642.

Le concept du séjour : nous sommes dans l'hémisphère sud et juillet - août sont des mois d'hiver (*doux*). Hormis la première semaine qui correspond à des petites vacances, c'est une pleine époque de scolarité pour les jeunes néo-zélandais : vous serez donc invité à partager leur quotidien, en famille, à l'école et dans leurs activités de loisirs. Durant cette semaine de vacances, des visites seront organisées pour découvrir la ville d'Auckland (*aquarium, principaux monuments, musée, etc.*)

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Bien que recevant une compensation financière, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est donc en membre à part entière de la famille que vous serez accueilli : nos jeunes parlent d'ailleurs de leur « mère » ou de leur « frère » d'accueil. A vous donc de prendre toute votre place, en participant activement à toutes les activités familiales.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Nous coopérons en exclusivité avec l'un des meilleurs, et des plus grands (1800 élèves) établissements scolaires néo-zélandais, Rutherford College. Un membre de l'équipe éducative de Rutherford assure les fonctions de Conseiller Local. Ainsi, nos jeunes sont particulièrement bien suivis.

LE SYSTÈME SCOLAIRE

Très différent du système français, il se rapproche du modèle australien, avec quelques différences.. Le concept repose sur le bien-être des enfants plutôt que sur des « connaissances » obligatoires. Le ministère de l'éducation n'impose pas de réel programme, les élèves ont peu d'exercices à faire à la maison et la priorité est donnée à l'éveil plutôt qu'au savoir sur un ensemble de matières.

Pour les séjours de 6 semaines et 3 mois avec voyage accompagné : en plus de l'intégration scolaire, notre équipe sur place organise de multiples visites et excursions très appréciées des jeunes : les jardins botaniques d'hiver et leur musée, le Mont Eden (*volcan*), Mission Bay et Waitemata Harbour, Visite du centre de Auckland downtown (*Sky Tower, Ferry buildings, marina, etc.*), Les sources thermales de Waiwera, Orewa beach, Hobbiton movie set (la ville des Hobbits dans le Seigneur des Anneaux), les sources d'eau chaude de Te Aroha, le zoo d'Auckland, la fabrique de fromage de Kaimai, l'aquarium de Kelly Tartons, la Kiwi House, les grottes de Waitomo, Piha Beach, les chutes de Kare Kare, North head (*site historique et militaire*), Devonport et la plage de Cheltenham. Pour terminer le séjour en apothéose, les jeunes monteront au sommet de la Sky Tower. *Nota Bene :* ce programme complet s'applique au séjour de 3 mois. Les jeunes ayant opté pour le séjour de 6 semaines effectueront une sélection de visites parmi la liste ci-dessus.

LIEU DE RÉSIDENCE

Tous nos jeunes sont accueillis en région d'Auckland, à proximité de Rutherford College.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

L'orientation meeting est effectué individuellement, par chaque organisateur local, et par le représentant permanent.

Voyage

Nos voyages s'effectuent sur vols réguliers, individuel ou regroupé, avec prise en charge systématiquement à l'arrivée à l'aéroport de destination. Pour les voyages individuels, possibilité de voyager entre 13 et 16 ans en « Jeune Voyageur », supervisé en vol et lors de l'escale par un membre du personnel de la compagnie aérienne. Ce service est très sécurisant.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Séjours 6 semaines et 3 mois : pas de visa, des accords spécifiques existant entre la Nouvelle-Zélande et la France. Séjours 5 à 10 mois : Visa étudiant obligatoire.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuelles activités péri-scolaires
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais de visa
- L'assurance annulation

Ce programme comprend

- Les frais d'uniforme, gérés par Rutherford College
- Les repas du midi pris au College
- Les « School levies »
- Les visites programmées par Rutherford College durant votre séjour

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 13 et 18 ans au commencement du séjour.
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.
- Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais.
- De préférence, ne pas être titulaire du baccalauréat.

Contrairement à de nombreux pays, les dates de début de séjour et les durées de séjour sont extrêmement flexibles : nous consulter pour toute demande particulière.



ETATS-UNIS 15-17 ANS

SCOLARITÉ



Un semestre, une année aux Etats-Unis

Le pays : Les Etats-Unis sont historiquement l'un des pays pionniers dans l'accueil de jeunes étudiants étrangers. Les normes de ce type de séjour sont très réglementées. Seuls les organismes américains bénéficiant d'un agrément du CSJET peuvent exercer cette activité et émettre les visas. L'organisme partenaire de JEV répond à cette exigence.

Le peuple : les familles américaines sont très ouvertes, accueillantes, et s'attendent en retour à ce que leur hôte s'investisse dans la relation familiale. Toutes nos familles sont bénévoles, ce qui devient plus rare aux Etats-Unis. Elles accueillent votre enfant pour le plaisir de partager leur culture, leurs activités, la beauté de leurs pays, leurs coutumes.



VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est la famille d'accueil qui choisit son étudiant (*nationalité, sexe, tranche d'âge*), en fonction de ses propres centres d'intérêt : il est donc essentiel d'attacher une importance toute particulière à la rédaction et la présentation de votre dossier.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour aux Etats-Unis, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil.

Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.



CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME

- Ne pas être titulaire du Baccalauréat
- Etre d'un bon niveau scolaire général (*sur les trois dernières années en cours*).
"B" average requis. Avoir des connaissances suffisantes en anglais. (*test requis*).
- Prouver sa motivation lors de l'entretien
- Aucune dérogations d'âge ne sont possibles.

LA SCOLARITÉ

Vous serez accueillis dans une High School du système public d'éducation. En fonction de votre âge, mais aussi de votre maîtrise de l'anglais, vous intégrerez une classe située entre le grade 9 et le grade 12. Le « grade 12 » est la dernière année de High School.

Les programmes sont sensiblement différents de ceux de nos collèges et lycées.

Outre le tronçon commun, vous pourrez opter pour les sujets disponibles en option.

Le nombre de ces options diffère en fonction de la taille de High School concernée.

Vous effectuerez vos choix sur place.

La gamme sera suffisamment variée pour vous assurer de trouver les sujets à votre goût.

Les après-midis sont consacrés aux sports et aux « social activities ». Là aussi, les choix varient en fonction de la High school.

(Si vous souhaitez étudier un sujet particulier, pratiquer un sport spécifique de haut niveau, peut être en vue d'intégrer ultérieurement une université américaine, consultez notre programme « Private High Schools »).



Précision sur les dates de séjour

Ces dernières sont données à titre indicatif; elles peuvent varier en fonction de l'année scolaire de l'établissement dans lequel le jeune sera inscrit, sans pour autant altérer la durée totale du séjour sur place.

A prévoir en supplément à notre tarif :

- Certaines High Schools facturent des frais supplémentaires (Les "School Levies"), pour financer certaines activités péri-scolaires, entre US\$200 et US\$500, lorsque ces frais s'appliquent.
- Les dépenses personnelles

Information sur les visas

L'inscription à un séjour implique l'obtention d'un visa J-1. Une fois le placement effectué, et la High School connue, notre partenaire nous délivrera un document qui vous permettra d'obtenir le visa de votre enfant. La délivrance de ce document est payante (SevisFee). Notez que JEV a déjà intégré ce coût au prix de votre séjour. Pour l'obtention du visa, vous aurez à vous rendre personnellement, accompagné de votre enfant, à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris. Cette formalité est indispensable. Reste environ 200 \$ de frais à régler auprès de l'Ambassade des Etats-Unis.



ETATS-UNIS 14-18 ANS

FLEXIBILITY

SCOLARITÉ EN HIGH SCHOOL PRIVÉE



**Un semestre ou une année
scolaire aux Etats-Unis**

Les séjours « traditionnels » en High school étant de plus en plus restrictifs aux USA, nous vous proposons également des séjours certes plus onéreux, mais aux conditions d'accessibilité élargies, d'où le label « flexibility ».

Niveau de flexibilité :

- **Ouvert aux jeunes ayant atteint 18 ans.**
- **Titulaires du baccalauréat acceptés.**
- **Déposer son dossier jusqu'au 15 novembre pour un départ en janvier, ou jusqu'au 31 mai pour un départ fin août.**

FONCTIONNEMENT

Le principe est le même que pour nos séjours décrits aux pages 12 et 13, mais la scolarité s'effectue dans des écoles américaines privées, donc payantes. Ces écoles se trouvent dans des localités de taille moyenne, tout en ayant un effectif minimum garanti de 200 inscrits par établissement.

L'ACCUEIL

Accueil en familles américaines sélectionnées avec attention, et résidant à proximité de la High School.

ENCADREMENT

Présence d'un coordinateur local sur place. Notre organisme partenaire aux USA assure une permanence non-stop, en plus de la permanence d'urgence JEV, opérationnelle 24/7

Voyage

Vols transatlantiques AR sur lignes régulières jusqu'à destination finale. Possibilité de préacheminements province.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité obligatoire (date d'expiration supérieure à 6 mois à la date de retour). Visa F1 étudiant obligatoire et payant. Le participant devra se rendre à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris pour un entretien individuel.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme comprend

- Le passage du SLEP Test
- Le voyage Paris - Zone d'accueil et retour
- Les frais de scolarité
- L'hébergement en famille
- Les assurances médicale, RC et rapatriement

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant.
- Les frais de visa
- Les « school lunches »,
- Les éventuels « school levies » (Relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)
- L'assurance annulation



ETATS-UNIS 14-18 ANS

FLEXIBILITY PLUS SCOLARITÉ EN HIGH SCHOOL PRIVÉE **Un semestre ou une année scolaire aux Etats-Unis**

Les séjours « traditionnels » en High school étant de plus en plus restrictifs aux USA, nous vous proposons également des séjours certes plus onéreux, mais aux conditions d'accessibilité encore plus élargies, d'où label « *flexibility Plus* ».

Niveau de flexibilité :

- **Ouvert aux jeunes ayant atteint 18 ans**
- **Titulaires du baccalauréat acceptés**
- **Déposer son dossier jusqu'au 15 novembre pour un départ en janvier, ou jusqu'au 31 mai pour un départ fin août.**
- **Possibilité de choisir une matière, ou un sport ou une activité que vous voulez ABSOLUMENT pratiquer durant votre séjour : 3 écoles correspondant à ce choix vous sont alors proposées ; vous déterminez dans laquelle vous souhaitez être inscrit.**
(Ceci vous permettant également de choisir une destination de séjour parmi les trois suggérées).

FONCTIONNEMENT

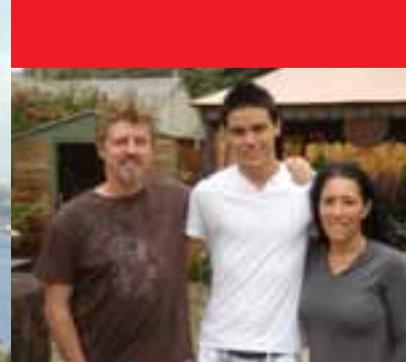
Le principe est le même que pour nos séjours décrits aux pages 12 et 13, mais la scolarité s'effectue dans des écoles américaines privées, donc payantes. Ces écoles se trouvent dans des localités de taille moyenne, tout en ayant un effectif minimum garanti de 200 inscrits par établissement.

L'ACCUEIL

Accueil en familles américaines sélectionnées avec attention, et résidant à proximité de la High School.

ENCADREMENT

Présence d'un coordinateur local sur place. Notre organisme partenaire aux USA assure une permanence non-stop, en plus de la permanence d'urgence JEV, opérationnelle 24/7.



Voyage

Vols transatlantiques AR sur lignes régulières jusqu'à destination finale. Possibilité de préacheminements province.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité obligatoire (date d'expiration supérieure à 6 mois à la date de retour). Visa F1 étudiant obligatoire et payant. Le participant devra se rendre à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris pour un entretien individuel.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme comprend

- Le passage du SLEP Test (Score 45 mini requis)
- Le voyage Paris - Zone d'accueil et retour
- Les frais de scolarité
- L'hébergement en famille
- Les assurances médicale, RC et rapatriement

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- Les frais de visa
- Les « school lunches »,
- Les éventuels « school levies » (Relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)
- L'assurance annulation



ETATS-UNIS 14-18 ANS



SCOLARITÉ EN "SELECT" HIGH SCHOOL

Un semestre ou une année

Les

- Dès 14 ans, et jusqu'à 18 ans
- Choix de la destination
- Choix des matières enseignées
- Choix de sports et/ou activités
- Choix de la famille d'accueil (parmi 3 propositions, si le participant est inscrit avant le 15 avril)
- Accès aux diplômes américains
- Pas de restrictions de contact avec sa famille française
- Inscriptions acceptées jusqu'en Juin

JEV et ses partenaires ont développé POUR LES USA un réseau de High Schools publiques et privées qui acceptent de déroger aux limites d'âges habituellement imposés dans les lycées « classiques », et considèrent l'inscription de jeunes dès 14 ans et jusqu'à 18 ans révolus. Ces programmes sont plus coûteux, mais offrent en contre partie une flexibilité inégalée. C'est la raison pour laquelle de plus en plus de jeunes de 15 à 17 ans optent finalement pour cette solution, car elle permet une inscription plus tardive (jusqu'en fin Juin de chaque année, alors que les High Schools traditionnelles arrêtent les inscriptions en mars).

LE PARTICIPANT

suivra les cours comme tout autre étudiant américain et aura ainsi la possibilité de passer les examens et d'accéder aux diplômes américains.

A la différence des autres programmes, aucune restriction n'est mise en place quant aux contacts entre le jeune et sa famille française.

Les lycées et familles de ce programmes accueillent également avec plaisir les jeunes qui présentent une santé fragile (diabète, asthme...).





Formalités

- **Passeport biométrique en cours de validité obligatoire (date d'expiration supérieure de 6 mois à la date de retour).**
- **Visa F1 obligatoire (payant) - Attention, il est indispensable que le participant (et l'un de ses parents s'il est mineur) se rende à l'ambassade des USA à Paris pour un entretien individuel.**

Ce programme ne comprend pas

- **L'argent de poche**
- **Les éventuels frais de transports publics locaux**
- **Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant**
- **Les frais de visa**
- **Les « school lunches »**
- **Les éventuels « school levies » (relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)**
- **L'assurance annulation**

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- **Avoir entre 14 et 18 ans et demi au plus au 1^{er} jour du séjour.**
- **Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.**
- **Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais.**
- **Titulaires du Baccalauréat admis**
- **Avoir un score minimum de 45 au SLEP test.**

TARIFS

L'éventail des tarifs est très large, les prix dépendent de la réputation de chaque établissement, de la localisation, ainsi que de la variété des enseignements et activités proposés.

Un tarif spécifique vous sera transmis sur demande, vols transatlantiques sur lignes régulières inclus.



LE FONCTIONNEMENT

Plus de 200 High Schools adhèrent à ce programme. Nos conseillères connaissent les particularités de chacune et sont à même de vous proposer une sélection correspondant très précisément à vos souhaits. N'hésitez pas à nous consulter.

Une sélection représentative est disponible sur notre site internet,

www.jev-langues.com, rubrique « Scolarité à l'étranger », puis « Scolarités de 14 à 18 ans ».

LES FAMILLES

L'accueil s'effectue dans des familles américaines sélectionnées avec attention, et proche de la High School choisie. Pour garantir cette proximité et satisfaire aux critères de sélection, elles reçoivent une indemnisation mensuelle (*Stipend*). **Notez que pour toute inscription avant le 15 avril, vous pourrez choisir votre famille parmi 3 profils qui vous seront proposés.**

VOTRE LIEU DE SÉJOUR

New-York et sa région, Boston et sa région, Seattle, Chicago, Los Angeles et sa région, San Francisco Bay area, Région de Phoenix, Tampa, Cape Canaveral, Philadelphie, Washington DC, pour ne citer que les plus prisées...

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Nos amis américains comprennent d'autant plus nos exigences de qualité et de sécurité que nous-mêmes recevons pour leur compte, chaque année depuis plus d'un quart de siècle, plusieurs dizaines de leurs jeunes, pour des programmes équivalents.

Notre connaissance réciproque des besoins et exigences indispensables à la réussite de ces programmes longs, représente certainement la meilleure garantie pour des parents qui souhaitent nous confier leur enfant.





HAWAII 15-17 ANS

SCOLARITÉ USA

Une année à Hawaïi

Hawaïi : l'archipel (Hawaïi est composé d'un chapelet d'îles, dont les plus importantes sont Ohau, Hawaïi (Big Island), Maui et Kauai), forme le cinquantième et dernier état des Etats-Unis à avoir rejoint l'Union. Situé en pleine Polynésie, à 3.900 km à l'ouest de San Francisco, c'est un véritable paradis sur terre.

Le peuple : les habitants d'Hawaïi forment une mosaïque de peuples et de cultures. La population se partage entre hawaïiens de souche, américains installés sur place et population d'origine asiatique.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Critères identiques à ceux figurant page 10, pour les séjours USA. Votre accueil débutera une semaine avant le début des cours, pour finir au maximum une semaine après la fin de l'année scolaire.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour à Hawaïi et séjournerez sur l'une des principales îles de l'archipel : Hawaïi, Oahu, Maui, Kauai...

LA SCOLARITÉ

Vous serez accueilli dans une High School du système scolaire local. Le principe de la scolarité à Hawaïi reste identique à celui des USA « Mainland ». (voir page 10). Cependant, si vous souhaitez étudier une matière particulière, tous les efforts seront faits au plan local pour vous donner satisfaction. (à préciser au moment de l'inscription).

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 17 ans au commencement du séjour. (Aucunes exceptions possibles).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.
- Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais. (Test demandé à l'inscription). Score de 50 minimum au SLEP test requis pour Hawaïi.
- Ne pas être titulaire du baccalauréat.

DATES ET TARIFS

Voir dossier de pré-inscription joint.



Voyage

Nos voyages s'effectuent sur vols réguliers, en mode individuel ou regroupé, avec prise en charge systématiquement à l'arrivée à l'aéroport d'Honolulu.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Visa étudiant obligatoire. (J-1)

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- Les frais de visa
- Les « school lunches »
- Les éventuels « school levies » (relatifs aux activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant)
- L'assurance annulation



CANADA 15 - 18 ANS

SCOLARITÉ

Une année au Canada anglophone

Ce programme est calqué sur le modèle traditionnel des séjours longue durée : on choisit un pays -en l'occurrence le Canada- sans possibilité d'influer sur la destination finale. Le placement sera effectué en famille anglophone, dans un établissement public d'enseignement, n'importe où dans le Canada anglophone : Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba ou Ontario. ; c'est l'appariement participant / famille d'accueil qui est privilégié, pour un programme tout entier axé sur l'immersion linguistique, scolaire et familiale.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Bien que recevant une compensation financière, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est donc en membre à part entière de la famille que vous serez accueilli : nos jeunes parlent d'ailleurs de leur « mère » ou de leur « frère » d'accueil. A vous donc de prendre toute votre place, en participant activement à toutes les activités familiales.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour au Canada, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil.

Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 17 ans au commencement du séjour.
- Ne pas être titulaire du Baccalauréat
- Etre d'un bon niveau scolaire général (sur les trois dernières années en cours). "B" average requis. Avoir des connaissances suffisantes en anglais. (test requis).
- Prouver sa motivation lors de l'entretien
- Aucunes dérogations d'âge ne sont possibles.

LA SCOLARITÉ

Vous serez accueillis dans une High School du système public d'éducation. En fonction de votre âge, mais aussi de votre maîtrise de l'anglais, vous intégrerez une classe située entre le grade 9 et le grade 12. Le « grade 12 » est la dernière année de High School.

Les programmes sont sensiblement différents de ceux de nos collègues et lycées. Outre le tronçon commun, vous pourrez opter pour les sujets disponibles en option. Le nombre de ces options diffère en fonction de la taille de High School concernée. Vous effectuerez vos choix sur place. La gamme sera suffisamment variée pour vous assurer de trouver les sujets à votre goût.

Les après-midis sont consacrés aux sports et aux « social activities ». Là aussi, les choix varient en fonction de la High school.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Orientation meeting individuel, effectué par le conseiller local.

Voyage

Vols AR Paris-Destination finale, sur ligne régulière.

Voyage individuel ou regroupé.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Visa obligatoire (JEV vous aide pour les formalités).

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme, de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant.
- L'assurance annulation



ÉTATS-UNIS 17 - 26 ANS

COMMUNITY COLLEGE

De 1 à 3 années

JEV et ses partenaires ont négocié avec plusieurs Community Colleges aux USA la possibilité pour nos étudiants de recevoir une bourse diminuant sensiblement le coût d'une année universitaire en Community College.

Les frais d'une telle année aux USA coûtent environ \$40.000 par an.

Avec JEV, bénéficiez d'une « Scholarship », selon des modalités simples, mais précises.



Le tarif comprend :

- L'accompagnement dans tout le processus de sélection et d'inscription
- La scolarité telle que décrite plus haut, à raison de 12 « credits » par semestre (un supplément s'applique si vous souhaitez prendre des cours supplémentaires)
- L'hébergement en famille, en demi-pension
- Les assurances médicale, responsabilité civile et rapatriement
- Les vols aller-retour jusqu'à la destination finale
- Le suivi de JEV et de ses partenaires 24/7

Le tarif ne comprend pas :

- Les cours et activités optionnelles
- Les fournitures scolaires, livres, etc
- L'adhésion que certains CC réclament aux étudiants pour bénéficier des services informatiques du College (WiFi, fourniture d'un PC, etc.)
- Les dépenses personnelles
- Les repas non inclus au programme
- Les déplacements locaux

Comment ça marche ?

Il faut tout d'abord que vous soyez éligible ; les critères sont les suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat, A-Levels, International Baccalaureate, etc.)
- Avoir un score minimum de 79 au TOEFL
- Fournir les bulletins scolaires des 3 dernières années

PROCESSUS D'INSCRIPTION

1/ Vous effectuez votre pre-inscription, (incluant le versement de votre acompte et transmission des bulletins des années antérieures), et précisant les matières que vous souhaitez étudier.

2/ Sous 10 jours ouvrés, vous recevez de notre part les propositions de 5 Community Colleges différents, correspondant à vos critères académiques : vous effectuez alors votre choix définitif, en fonction des matières enseignées et de votre destination préférée.





MALTE 14 - 19 ANS

SCOLARITÉ

Un semestre ou une année scolaire sur l'envoûtante Ile de Malte

Située à quelques encablures au sud de la Sicile, Malte est riche d'attraits historiques, culturels ou climatiques, mais surtout le dynamisme de son peuple en fait un acteur européen avec lequel il convient de compter. Malte comme destination de séjour long présente de bons atouts : proximité de la France, retour en France pour les fêtes de fin d'année, jeunes jusqu'à 19 ans ainsi que titulaires du Baccalauréat acceptés, mais aussi la possibilité d'effectuer un semestre en High School suivi d'un semestre en Vocational College, pour les plus âgés. (voir pages suivantes)

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Bien que recevant une compensation financière, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. C'est donc en membre à part entière de la famille que vous serez accueilli : nos jeunes parlent d'ailleurs de leur « mère » ou de leur « frère » d'accueil. A vous donc de prendre toute votre place, en participant activement à toutes les activités familiales.

LA SCOLARITÉ

Le premier trimestre se déroule de début septembre jusqu'à la semaine précédent Noël ; le second semestre s'étend de début janvier à la semaine précédent Pâques. Les fêtes de Pâques passées, l'école reprend jusqu'à fin Juin ; les jeunes optant pour un semestre peuvent choisir les premier et second, ou second et troisième trimestres.

De 14 à 16 ans, inscription dans une high school publique ou privée.

De 17 à 19 ans, inscription dans une Senior High School (équivalent de notre lycée).

C'est là que les lycéens maltais préparent le MATSEC (*Matriculation and Secondary Education Certificate*), en focalisant leurs apprentissages sur 2 matières de « advanced level » et 4 matières de niveau intermédiaire. Nos jeunes seront amenés à effectuer les mêmes choix.

LIEU DE RÉSIDENCE

Forte de ses 315 km², on n'est jamais bien loin de chez soi... Cependant, les écoles sont généralement situées entre La Valette et Sliema, les familles résidant dans les environs.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Le programme inclut un orientation meeting de 3 jours à l'arrivée, afin de bien préparer la rentrée scolaire, en même temps qu'on prendra ses marques en effectuant des visites dans La Valette et plus largement à Malte. Un temps de shopping sera également prévu acheter les livres et les fournitures scolaires.

Conditions d'admission au programme

- Etre d'un bon niveau scolaire général (sur les trois dernières années en cours). "B" average requis. Avoir des connaissances suffisantes en anglais. (test requis, level 4 au SLEP test). Si l'anglais est trop juste, il est possible d'effectuer AVANT la rentrée choisie une session de 4, 8 ou 12 semaines d'anglais intensif. (nous consulter).
- Prouver sa motivation lors de l'entretien.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation
- Les frais d'uniforme (le cas échéant)





MALTE 16 - 26 ANS

VOCATIONAL COLLEGE À MALTE

Un ou deux semestres

Une occasion unique d'effectuer un semestre ou une année scolaire parmi les Instituts de Sciences Appliquées suivants :

- Malta College of Arts, Science and Technology (MCAST)
- Institute of Business and Commerce
- Institute of Applied Sciences
- Institute of Community Services
- Institute of Arts and Design
- Institute of Information technology

Et ainsi de perfectionner votre anglais, tout en dédiant votre temps à l'étude de modules dans des domaines appliqués précis. Vous pouvez ainsi soit vous familiariser pour un temps donné avec tout sujet qui vous passionne et vérifier ainsi votre intérêt est réel pour la suite de votre cursus, soit profiter de ce semestre vous renforcer -en anglais- une compétence que vous êtes déjà en train d'acquérir en France.



Il est possible de « mixer » des modules

entre divers instituts, en fonction de vos souhaits, mais aussi des possibilités de programmation et d'emplois du temps.

Vous pouvez choisir **4 modules par semestre**.

Tous ces modules sont de niveau EQF LEVEL 4 (European Qualification Framework), et font l'objet d'équivalences dans le Cadre Européen des Certifications, ce qui renforce d'autant leur valeur.

Ces formations s'apparentent à celles délivrées dans les Community Colleges aux USA, mais à des coûts sensiblement plus bas, et la garantie d'une équivalence.

Comment ça marche ?

Il faut tout d'abord que vous soyez éligible ; les critères sont les suivants :

- *Aucun diplôme préalable n'est exigé : ceci permet aux plus jeunes d'avoir accès à ces formations très spécifiques avant de s'orienter dans une filière précise en France.*
- *Avoir un niveau d'anglais C1 (établi par le test IELTS ou équivalent). Si votre anglais n'est pas suffisant, vous aurez la possibilité d'effectuer (avec supplément), une formation intensive de 4, 8 ou 12 semaines, préalablement à la date de rentrée.*



DOMAINES D'APPRENTISSAGE

Nous ne vous communiquons ici que les grands domaines d'études possibles pour chaque institut ; pour les détails des formations, rendez-vous sur notre site SEJOURS LONGS, puis choisissez Malte :

<http://www.jev-langues.com/jev-langues-sejours-longs>

INSTITUTE OF APPLIED SCIENCES :

- Environmental sustainability
- Health and Social Care

ART & DESIGN INSTITUTE :

- Art & Design (Design Crafts)
- Art & Design in Media
- Creative Media

INSITUTE OF BUSINESS AND COMMERCE :

- Accounting
- Administrative and Secretarial studies
- Business
- Financial Services
- Insurance
- Marketing

COMMUNITY SERVICES :

- Children's play
- Social care
- Holistic Massage
- Sports

INSTITUTE OF INFORMATION TECHNOLOGY :

- IT Networks and Systems Support
- IT Software Development

PROCESSUS D'INSCRIPTION

1/ Vous effectuez votre pre-inscription, (incluant le versement de votre acompte et transmission des bulletins des années antérieures), et précisant les matières que vous souhaitez étudier. (Possibilité de mixer des modules de différents instituts : nous consulter pour validation).

2/ A confirmation de la faisabilité du programme souhaité, finalisation du dossier complémentaire.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Le programme inclut un orientation meeting de 3 jours à l'arrivée, afin de bien préparer la rentrée scolaire, en même temps qu'on prendra ses marques en effectuant des visites dans La Valette et plus largement à Malte. Un temps de shopping sera également prévu acheter les livres et les fournitures scolaires.



Le tarif comprend

- L'accompagnement dans tout le processus de sélection et d'inscription
- la scolarité telle que décrite plus haut, à raison de 4 « modules » par semestre
- l'hébergement en famille, en demi-pension
- les assurances responsabilité civile et rapatriement
- les vols aller-retour jusqu'à la destination finale
- le suivi de JEV et de ses partenaires 24/7

Le tarif ne comprend pas

- Les cours et activités optionnelles
- Les fournitures scolaires, livres, etc
- Les dépenses personnelles
- Les repas non inclus au programme
- Les déplacements locaux



ANGLETERRE 13-15 ANS / 16-19 ANS

SCOLARITÉ

Un trimestre, un semestre, une année en Angleterre

Le pays : L'Angleterre est à la fois proche de notre pays, mais reste dépaysant à bien des égards. Cette destination peut avoir tendance à rassurer les parents qui seraient inquiets de voir leur enfant partir trop loin. Mais la trop grande proximité avec la France peut aussi être un handicap à l'adaptation du participant. Le séjour « Scolarité » en Angleterre devra être privilégié par des jeunes plus matures, et constitue un excellent tremplin pour de futures études universitaires en Grande-Bretagne.

Le peuple : Les britanniques ont une longue tradition d'accueil, et sont habitués à recevoir une rémunération pour l'hébergement des étrangers. Les séjours « Scolarité » ne font pas exception à cette règle. Les familles d'accueil ne sont donc pas bénévoles.



VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Les familles sont sélectionnées par une série d'entretiens et une visite au domicile. Toutes les garanties de moralité sont apportées. Nous ne pouvons garantir la présence de jeunes dans la famille. Il est possible que la famille accueille un autre étudiant, mais notre jeune sera le seul francophone de la famille. Pension complète (« Packed lunch » fourni le midi, les jours de classe). L'entretien du linge est inclus.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour au Royaume-Uni, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.





CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 13 à 19 ans au commencement du séjour.
(Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).

LA SCOLARITÉ

Pour les 13-15 ans

Les jeunes sont intégré dans une SecondarySchool (équivalent de notre Collège), dans l'une des deux dernières années menant au GCSE (General Certificate of Secondary Education), qui remplace les anciens O-Levels.

Les matières étudiées sont l'anglais, la littérature anglaise, les maths, les sciences et des options variant d'une école à l'autre, et donc choisies une fois sur place.

Pour les 16-19 ans

le niveau d'anglais du participant doit être suffisant pour lui permettre de suivre une « LowerSixthForm » ou une « SixthForm ». Les jeunes étudient en profondeur 4 matières, dont certaines sont imposées. Les matières optionnelles varient d'un établissement à un autre, elles seront précisées une fois le placement définitif effectué. En « LowerSixthForm », les participants devront porter l'uniforme de l'établissement scolaire. La participation à tous les cours est obligatoire.

Il est possible de passer les examens de fin d'année, si l'équipe pédagogique estime que le jeune est au niveau. Il est possible de suivre ce programme 2 années consécutives (Lower, puis UpperSixthForm). Le participant pourra ainsi se présenter aux « A Level » cet examen de fin d'études secondaires équivaut au BAC et permet une inscription ultérieure en FAC dans tous les pays d'Europe, France comprise.



NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours « Scolarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques.

LE VOYAGE

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles).

Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.



DATES ET TARIF

De septembre à juin ; le tarif comporte 41 semaines de séjour.

Si, pour des raisons d'examen par exemple, le participant était amené à prolonger son séjour, une facturation complémentaire serait appliquée, au pro rata temporis.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses. Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie.

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

- *Le transport public local (compter £10 par semaine)*
- *L'argent de poche*
- *Les éventuelles dépenses d'habillement. (En SixthForm, les élèves ne sont généralement pas soumis au port de l'uniforme. En revanche, une tenue correcte est exigée)*
- *L'assurance annulation*
- *Les frais d'uniforme*

NOTE

pour les participants âgés de 13 à 15 ans

Les conditions générales de fonctionnement des séjours longs destinés aux 13-15 ans sont identiques à celles de leurs aînés, à une différence majeure près : notre organisme partenaire doit effectuer une sélection des familles plus complexe, donc plus longue, ces familles recevant les plus jeunes devant être agréées par les services sociaux (Childcare), préalablement à tout accueil.

Le suivi est également plus contraignant, obligeant nos correspondants à une infrastructure spécifique.

C'est pour cette raison que le coût du séjour est plus élevé.



ANGLETERRE 16-19 ANS

SPECIAL "A-LEVELS"



Décider de passer les « A-Levels » constitue une alternative au Baccalauréat. Les « A-Levels », diplôme de fin d'études secondaires en Grande-Bretagne, sont considérés comme strictement équivalents au Baccalauréat français. Ainsi, un jeune qui aura effectué deux années en Angleterre, et obtenu ses « A-Levels » pourra ensuite s'inscrire en faculté ou en école de commerce, comme tout titulaire du Baccalauréat.

Cette alternative au Baccalauréat peut séduire des jeunes qui se sentent en délicatesse avec le système scolaire français, et la lourdeur de ses programmes. Il faudra cependant pouvoir attester d'une maîtrise suffisante de la langue pour prétendre intégrer cette filière.

LE FONCTIONNEMENT

Une inscription précoce est conseillée. Il conviendra de constituer un dossier qui sera présenté à plusieurs écoles préalablement identifiées pour les matières enseignées. (Contrairement aux filières françaises, on ne travaille ses « A-Levels » que sur 4 à 5 matières).

En Grande-Bretagne, le cycle préparant aux « A-Levels » est de deux ans ; **il conviendra donc de s'inscrire pour deux années, et d'accepter de passer ces deux années au même endroit.**

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Les familles sont sélectionnées par une série d'entretiens et une visite au domicile. Toutes les garanties de moralité sont apportées. Nous ne pouvons garantir la présence de jeunes dans la famille. Il est possible que la famille accueille un autre étudiant, mais notre jeune sera le seul francophone de la famille. Pension complète (« Packed lunch » fourni le midi, les jours de classe). L'entretien du linge est inclus.

LA SCOLARITÉ

Le niveau d'anglais du participant doit être suffisant pour lui permettre de suivre une « Lower SixthForm » ou une « SixthForm ». Les jeunes étudient en profondeur 4 matières, dont certaines sont imposées. Les matières optionnelles varient d'un établissement à un autre, elles seront précisées une fois le placement définitif effectué. En « Lower SixthForm », les participants devront porter l'uniforme de l'établissement scolaire. La participation à tous les cours est obligatoire. Il est possible de passer les examens de fin d'année, si l'équipe pédagogique estime que le jeune est au niveau. Il est possible de suivre ce programme 2 années consécutives (Lower, puis Upper SixthForm).

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour au Royaume-Uni, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.

Voyage

Voyage France- GB aller retour inclus, jusqu'à destination finale.

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité obligatoire.

Assurances

Les assurances responsabilité civile et rapatriement sont incluses.

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant. En général, les étudiants de « A-Levels » sont dispensés de port d'uniforme
- Les « school lunches »
- L'assurance annulation

DATES

De septembre à juin ; le tarif comporte 41 semaines de séjour. Si, pour des raisons d'examen par exemple, le participant était amené à prolonger son séjour, une facturation complémentaire serait appliquée, au pro rata temporis.



IRLANDE 12-19 ANS

SCOLARITÉ

Un semestre, une année en Irlande

Le pays : pays réputé pour la chaleur de son accueil, de ses traditions toujours bien ancrées, de la beauté de ses paysages, l'Irlande offre l'avantage de la proximité, par rapport à d'autres pays anglophones.

Le peuple : l'hospitalité des irlandais est légendaire. Ils sont fiers de leur culture et de leur pays, et auront à cœur de les faire partager à leur hôte pour un semestre ou une année.



VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Les familles irlandaises sont connues pour l'attention qu'elles portent à leurs hôtes étrangers. Comme en Angleterre, elles sont rémunérées. Très souvent, les familles ont des enfants du même âge. Nos participants seront placés partout en Irlande, sans possibilité d'opter pour une région plutôt qu'une autre.

LA SCOLARITÉ

L'enseignement secondaire irlandais se divise en deux cycles : Junior (12 à 15 ans) et Senior (15 à 19 ans), de 3 ans chacun. On peut le comparer à nos collège et lycée.

Les matières enseignées dans le cycle « Junior » sont générales, et conduisent à un examen de fin de cycle : Le « Junior Certificate ».

La première année du cycle Senior, la « Transition year », est elle aussi générale. Pour les deux autres années, on choisira des matières plus spécifiques, en fonction des études supérieures auxquelles on se destine.

A l'issue de ces deux années, on passera le « Leaving Certificate », indispensable sésame pour l'entrée à l'université.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Irlande, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux votre dossier, et à vos centres d'intérêt.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours « Scolarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques. Sur demande particulière, nous pouvons recommander des écoles privées, préparer à des cursus très précis ; contrairement à d'autres pays, il est possible d'organiser un programme très personnalisé.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 12 à 19 ans au commencement du séjour. (Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).

DATES

De septembre à juin ; le tarif comporte 41 semaines de séjour. Si, pour des raisons d'examen par exemple, le participant était amené à prolonger son séjour, une facturation complémentaire serait appliquée, au pro rata temporis.

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses.

Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie).

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation
- Les frais d'uniforme





IRLANDE

ANGLETERRE 15 - 19 ANS

INTERNATIONAL BACCALAUREATE

SCOLARITÉ IRLANDE ET ANGLETERRE

Cycle de deux années (minimum)

Au moment où un nombre grandissant de jeunes souhaite embrasser une carrière internationale, et enfin sortir de la « francosphère » ce programme constitue un fantastique atout. Il est cependant réservé aux jeunes d'un bon niveau scolaire.

L'objectif n'est pas ici d'effectuer une année à l'étranger qui s'intercale dans la scolarité française, mais bien de REMPLACER les deux dernières années de lycée en optant pour un cycle « International Baccalaureate », avec pour objectif de passer un Baccalaureat International, diplôme européen reconnu par toutes les universités et écoles supérieures d'Europe de d'Amérique du Nord.

Seuls les établissements scolaires agréés peuvent proposer ce cursus.

Les participants doivent s'engager pour deux années scolaires consécutives, dans le même établissement scolaire.





PROCESSUS

QUI EST ÉLIGIBLE ?

Tout jeune européen effectuant une scolarité secondaire et souhaitant obtenir un IB. (Certains établissements scolaires n'accueillent que des jeunes membres de l'Union Européenne. D'autres acceptent les non-européens, mais avec des tarifs nettement plus élevés - nous consulter-).

CRITÈRES DE RECRUTEMENT ET D'INSCRIPTION

Les établissements recrutent sur dossier. Le niveau de langue et le dossier scolaire seront déterminants dans le processus de sélection. JEV et son partenaire IB effectuent une pré-sélection dont les étapes sont les suivantes :

Après une pré-inscription auprès de JEV (acompte 400 €) :

- Passage d'un test de niveau de langue (20 questions de grammaire, 15 questions de vocabulaire, 15 questions de lecture, 1 question de rédaction écrite)
- Préparation du pré-dossier.

Les résultats des tests et pré-dossier sont étudiés par notre partenaire britannique.

Si à ce stade le dossier n'est pas jugé suffisant, le processus est arrêté et l'acompte remboursé.

Si le pré-dossier est accepté, il est demandé un second acompte de 500 €, et le processus d'inscription définitive est entamé.

A ce stade, le jeune n'a pas encore la certitude qu'un établissement IB l'accepte.

Si les établissements pressentis n'acceptent pas l'inscription, les 900 € d'acompte sont remboursés.

Dès qu'un établissement a donné son accord définitif, les acomptes perçus ne sont plus remboursables au cas où le jeune ou sa famille viendraient à changer d'avis.

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses.

Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie)

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation
- L'uniforme
- Les frais de voyage vers la France en périodes intermédiaires, notamment pour la période de Noël

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 15 à 19 ans entre le début et la fin du cycle de deux ans.

DATES ET TARIFS

De septembre à juin ; le tarif comporte 41 semaines de séjour.

Si, pour des raisons d'examen par exemple, le participant était amené à prolonger son séjour, une facturation complémentaire serait appliquée, au pro rata temporis.

Le séjour s'interrompt de fait pour les vacances de Noël ; si le jeune souhaite rester dans sa famille d'accueil, un supplément est appliqué (800€)



AUSTRALIE



UN AUTRE PAYS AU CHOIX

Tissez 2 cordes à votre arc linguistique !

Multipliez les expériences et devenez trilingue en osant le **COMBINE ANNEE ACADEMIQUE** :

Un semestre en Australie, suivi d'un semestre dans le pays de votre choix en Europe ou en Amérique du Sud.

VOS FAMILLES D'ACCUEIL

Vous pourrez être placé n'importe où dans chacun des pays choisis, la priorité étant donnée aux centres d'intérêts stipulés dans votre dossier d'inscription.

Toutes les familles sont préalablement visitées, en liaison directe avec chaque conseiller local qui suivra votre bonne intégration en famille et à l'école. Dans ce programme, il vous sera demandé une lettre de motivation par destination.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Le séjour de 5 mois en Australie débute systématiquement par un séminaire de préparation de 3 jours à Sydney.

Cet « orientation meeting » est obligatoire (et inclus dans le prix du séjour). Il permet aux jeunes de suivre une formation sur les us et coutumes australiens et de bien se préparer au séjour (famille, scolarité, vie quotidienne). Une visite de Sydney est également incluse. A l'issue de l'orientation meeting, les jeunes gagnent leur famille. (Le transport « domestique » aller-retour est également inclus au prix du séjour).



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 17 ans au commencement du séjour. (Quelques exceptions sont possibles en fonction de la qualité du dossier et des disponibilités).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.
- Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais.
- De préférence, ne pas être titulaire du baccalauréat.

Pour les rubriques suivantes

SCOLARITE, ENCADREMENT, VOYAGE, ASSURANCES, FORMALITES, DATES, PRESTATIONS NON INCLUSES, reportez-vous à chaque pays concerné. Les prestations incluses dans le programme COMBINE sont strictement équivalentes à celles détaillées pour chaque destination.

JE VOUS OFFRE UNE OCCASION UNIQUE DE FAIRE COUP DOUBLE SUR VOTRE CV,

en articulant deux séjours d'un semestre, tout en revenant en France pour passer les fêtes de fin d'année en famille

- 1** Pour commencer, le séjour en Australie débutant mi-juillet, les participants effectueront le second semestre de l'année scolaire australienne en immersion dans une High School locale. Retour en France tout début décembre, ce qui permet de faire un break entre les deux expériences.
- 2** La seconde partie du séjour s'effectue de mi janvier à mi ou fin juin, en fonction de la destination choisie.



Plusieurs destinations vous sont proposées :

Pour l'Europe :

- L'Allemagne
- L'Espagne
- L'Italie
- La Scandinavie



Pour les Amériques :

- Le Brésil
- Le Mexique





AFRIQUE DU SUD 15 - 18 ANS



SCOLARITÉ

Un trimestre, un semestre ou une année dans une High School Publique ou Privée

Le pays et le Peuple : le pays est contrasté, fascinant, époustouffant et terriblement attachant. On s'attache forcément à cette jeune nation « arc-en-ciel » plutôt qu'à son terrible passé. On se tourne vers le présent et l'avenir, conscients cependant des lourdes erreurs du passé. Mais, de Johannesburg au Cap, en passant par les réserves sauvages ou les nouveaux complexes hôteliers de loisirs, on découvrira un pays en pleine mutation, en marche vers son destin retrouvé !

Quel type de High School choisir ?

S'agissant des High Schools publiques, nous avons sélectionné des écoles apportant toutes les garanties de sérieux dans les apprentissages, et de sécurité : c'est donc la « crème de la crème » des High Schools publiques dans lesquelles nos élèves sont placés : port de l'uniforme, éthique, discipline, respect de l'Autre sont autant de règles cardinales qui régissent la vie au quotidien. Toutes ces écoles sont proposées au même prix, et le placement s'effectue en fonction de la proximité de la famille d'accueil choisie. Nous proposons par ailleurs un panel de 8 High Schools privées situées entre Cape Town et Durban. Si les moins onéreuses de ces écoles sont sensiblement au même prix que les High schools publiques que JEV a retenues, d'autres peuvent coûter jusqu'à 50% plus cher. Chacune d'entre elles a ses particularités : si vous êtes intéressés par ce type d'école, veuillez contacter nos Conseillères, pour des renseignements plus complets.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Nos familles accueillent bénévolement ; elles sont choisies parmi les parents d'élèves des écoles dans lesquelles nos jeunes sont placés. Il existe donc une excellente connaissance des profils de familles par les éducateurs et conseillers locaux de l'accueil qui suivent nos jeunes sur place.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours « Scolarité ».

Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques.

LE SYSTÈME SCOLAIRE

Pour l'enseignement secondaire, il s'apparente très largement au système britannique des « Public Schools ». Uniformes, discipline, matières obligatoires et optionnelles (plus nombreuses au fur et à mesure que l'on avance dans le cursus scolaire), et une large place laissée aux activités culturelles et sportives en après-midi.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Afrique du Sud, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt. Cependant, nous vous précisons qu'en écrasante majorité, nos participants sont accueillis sur l'île du nord, principalement à Durban, Le Cap et Port Elisabeth.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

L'orientation meeting de 3 jours à l'arrivée à Cape Town.

Voyage

Nos voyages s'effectuent sur vols réguliers, individuel ou regroupé, avec prise en charge systématiquement à l'arrivée à l'aéroport de destination finale.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Séjours 5 à 10 mois : Visa étudiant obligatoire.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme comprend

- Accueil à l'arrivée
- Orientation meeting de 3 jours
- Accueil en pension complète
- Une sortie de groupe mensuelle
- Les frais de scolarité
- La présence permanente de nos équipes sur place

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme (le cas échéant), de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant.
- Les frais de visa
- L'assurance annulation

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 ans et 18 ans et demi au commencement du séjour. (Les participants ne doivent pas prendre 19 ans dans les 5 premiers mois de leur séjour).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à type de programme.
- Avoir un niveau scolaire correct et des bases validées en anglais. (SLEP test 45 minimum)
- De préférence, ne pas être titulaire du baccalauréat.



SCANDINAVIE 16-18 ANS

SCOLARITÉ

Un semestre ou une année en Suède, Finlande, Norvège ou au Danemark

Les Pays : nos possibilités d'accueil s'étendent sur toute la Scandinavie : Danemark, Suède, Finlande et Norvège. On peut choisir son pays, mais pas sa ville de destination. La Scandinavie attire chaque année un nombre plus important de jeunes ayant déjà une maîtrise correcte de l'anglais (*toutes nos familles parlent anglais*), mais qui en plus souhaitent découvrir le modèle social nord-européen, l'excellence du système scolaire, mais aussi s'initier à une langue nouvelle.

Le Peuple : incroyablement chaleureux, l'accueil réservé à nos jeunes y est excellent. Les scandinaves sont attirés par tout ce qui touche à la France, et sont ravis d'accueillir nos jeunes français !

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture. La priorité est donnée au partage des centres d'intérêts, et vous pourrez être placé à tout endroit du pays d'accueil choisi.

LA SCOLARITÉ

Nos jeunes sont placés dans les classes du secondaire. Nos jeunes sont toujours étonnés du fonctionnement du système scolaire dans

les pays nordiques, et découvrent que l'on peut apprendre énormément tout en ayant un rapport totalement différent à l'Ecole et aux Enseignants.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription en précisant le pays choisi, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit pour une ville en particulier. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 16 à 18 ans au commencement du séjour. (*Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter*).

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en onction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (Préacheminements province possibles). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement inclus. Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie)

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

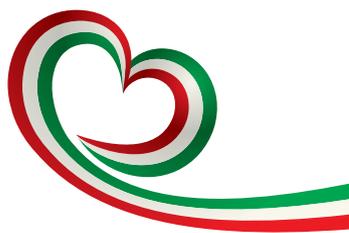
- Le transport public local (compter 10€ par semaine)
- L'argent de poche
- Les éventuelles dépenses d'habillement
- L'assurance annulation





ITALIE 15 - 19 ANS

SCOLARITÉ



Un semestre, une année en Italie

Le pays : pays de contrastes s'il en est, à la pointe de la modernité dans les arts, le design, la mode, l'Italie est riche de millénaires de culture et d'histoire. Tout en se familiarisant avec la langue et l'Italie d'aujourd'hui, nos participants profiteront d'un formidable bain culturel et historique dans le berceau de notre civilisation.

Le peuple : fidèles à la tradition d'accueil bénévole des séjours scolarité, les familles italiennes auront à cœur d'ouvrir leur domicile et d'accueillir le participant qu'elles auront choisi comme un membre à part entière de leur famille...

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Vous pourrez être placé n'importe où en Italie, la priorité étant donnée aux centres d'intérêt stipulés dans votre dossier d'inscription. Toutes les familles sont préalablement visitées, en liaison directe avec le conseiller local qui suivra votre bonne intégration en famille et à l'école.

LA SCOLARITÉ

La scolarité se répartit entre école primaire, collège et lycée. Nos jeunes sont intégrés dans des lycées. Les matières communes à toutes les filières sont : italien, maths, physique, histoire et sport. On choisit également une filière, chacune proposant des matières spécifiques :

LiceoScientifico : latin, histoire, philosophie, biologie, chimie, histoire de l'art et informatique.

Liceo Classico : grec, latin, philosophie, biologie et histoire de l'art

Liceo Linguistico : 2 langues étrangères en plus de l'anglais, philosophie, biologie, chimie et histoire de l'art.

LiceoTecnico e Commerciale : économie, comptabilité et droit.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Italie, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours « Sclarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques.

NOTA : une excellente connaissance de l'italien n'est pas nécessaire. La langue s'apprenant vite. Une pratique préalable aide cependant à une intégration rapide.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 15 à 19 ans au commencement du séjour. (Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement.

Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles).

Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses.

Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie)

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation



ALLEMAGNE 14-17 ANS

SCOLARITÉ

Un trimestre, un semestre, une année en Allemagne

Le pays : L'Allemagne est plus que jamais au cœur de l'Europe. Forte de ses traditions, mais résolument tournée vers l'avenir, elle demeure à la pointe de toutes les innovations : de son modèle industriel à son avant-gardisme culturel, ou de la prise de conscience écologique collective, elle reste un partenaire privilégié, ce qui justifie pleinement qu'on souhaite maîtriser la langue de Goethe...

Le peuple : les familles allemandes reçoivent bénévolement, elles sont sélectionnées après une série d'entretiens, une formation spécifique, et une visite du domicile. Toutes les garanties de moralités sont apportées.



Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée. (Préacheminements province possible). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses. Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie.

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité. Plus l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Vous pourrez être placé n'importe où en Allemagne, en fonction de votre dossier et de vos centres d'intérêts. Aussi bien en cœur de ville comme en pleine campagne allemande.

LA SCOLARITÉ

Comme en France, la scolarité se répartit entre école primaire, collège et Lycée. Nos jeunes sont intégrés en Lycée (*Gymnasium*).

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours Scolarité. Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistique. Nous procédons par réciprocité, notre Association recevant en France des jeunes allemands. Nos préoccupations de qualité sont donc parfaitement partagées.



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 14 et 17 ans au commencement du séjour. (Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).
- Une bonne connaissance préalable de l'allemand est indispensable pour bien profiter de cette expérience d'immersion scolaire et familiale.



SPÉCIAL 8 SEMAINES
séjour possible à certaines dates. Nous consulter

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation
- Les activités optionnelles

ESPAGNE 12-18 ANS

SCOLARITÉ

Un semestre, une année en Espagne



Le pays : l'Espagne constitue la réponse la plus « pratique » à une immersion de longue durée en langue espagnole. Mais pas forcément la plus évidente, car la proximité physique, lors d'un séjour long, peut inciter à des rencontres ou des retours réguliers qui peuvent ne pas être bénéfiques à une bonne insertion dans la famille d'accueil. A cette réserve près, les trésors culturels, les traditions, mais aussi le modernisme de l'Espagne constituent autant d'attraits pour qui veut y passer un semestre ou une année...

Le peuple : la mosaïque des régions espagnoles se retrouve dans la diversité des populations, chacune souvent très attachée à ses traditions locales, et ses différences. Mais, par delà ces contrastes, les Espagnols auront à cœur de partager leur richesse humaine, en vous ouvrant leurs bras et leur foyer.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Toutes nos familles s'engagent à parler le Castillan à la maison, **sauf demande particulière de la part de notre participant.** (Il est ainsi possible de passer son année en Catalogne, par exemple ; nous consulter). Autrement, immersion familiale et enseignement s'effectueront dans un environnement linguistique castillan.

LA SCOLARITÉ

L'enseignement secondaire espagnol se divise en deux cycles : Enseignement Scolaire Obligatoire (ESO) de 12 à 16 ans, et Baccalauréat de 17 à 18 ans. Les cours sont concentrés sur la matinée (8H00 à 14H00), sauf en Catalogne, le cas échéant. Les matières enseignées en ESO sont les mêmes pour tous ; il existe en revanche 4 filières principales pour les deux années de Baccalauréat, en préparation aux études supérieures et futures filières professionnelles.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour en Espagne, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt, ainsi que selon vos demandes linguistiques.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une très longue expérience de ces séjours « Scolarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques.

Voyage

Il est inclus au départ de Paris, jusqu'à la destination finale, en fonction du lieu de placement. Départ de Paris en fin de matinée (préacheminements province possibles). Sur place accueil à l'arrivée et transfert jusqu'à la famille d'accueil compris.

Assurances

Assurance responsabilité civile et rapatriement incluses.

Assurance médicale via la C.E.A.M. (Carte Européenne d'Assurance Maladie) délivrée par votre caisse primaire d'assurance maladie)

Formalités

Passeport ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Ce programme ne comprend pas

- Le transport public local
- L'argent de poche
- L'assurance annulation

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

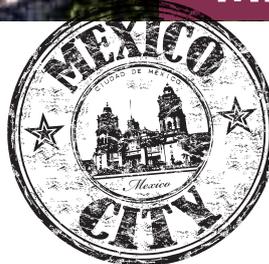
Etre âgé entre 15 à 18 ans au commencement du séjour. (Quelques dérogations sont parfois possibles, nous consulter).





MEXIQUE 15-17 ANS

SCOLARITÉ



Un semestre, une année au Mexique

Le pays : un grand pays d'expression espagnole (112 millions d'habitants, dont 20 millions à Mexico City, 150 ethnies différentes). Second pays d'Amérique du Sud pour sa population, troisième pour sa superficie, et quatorzième puissance économique mondiale. Le décor est planté : la destination est une belle alternative à l'Espagne, forte de son image « nouveau monde », et de son dynamisme. Le Mexique attire aussi par son histoire préhispanique. (Aztèques, Maya).

Le peuple : nos familles sont principalement concentrées sur la région de Mexico City, dans des quartiers plutôt résidentiels. L'accueil long bénévole est relativement récent au Mexique et c'est la raison pour laquelle JEV concentre ses efforts sur Mexico et sa région.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous.

NOTRE STRUCTURE D'ACCUEIL SUR PLACE

Notre organisme partenaire a une longue expérience de ces séjours « Scolarité ». Ses responsables ont une parfaite connaissance des établissements scolaires et affecteront nos jeunes en fonction de leurs compétences linguistiques. Accueil réciproque, JEV recevant les jeunes mexicains en France.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 17 ans au commencement du séjour. (Quelques exceptions sont possibles en fonction de la qualité du dossier et des disponibilités).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme.

DATES ET TARIFS

Voir dossier de pré-inscription joint.

LE SYSTÈME SCOLAIRE

L'année scolaire court de septembre à juin ; du lundi au vendredi, parfois aussi le samedi matin. Les cours se déroulent sur la matinée (8H00 à 14H00). On rentre chez soi pour y déjeuner et... faire la sieste. Le reste de la journée est consacré aux activités culturelles et sportives.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour au Mexique, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt. Cependant, nous vous précisons qu'en écrasante majorité, nos participants sont accueillis sur l'île du nord, principalement en région de Mexico City. (Quelques accueils possibles à Guadalajara).

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

L'orientation meeting est effectué individuellement, par chaque organisateur local, et par le représentant permanent.

Voyage

Nos voyages s'effectuent sur vols réguliers, individuel ou regroupé, avec prise en charge systématiquement à l'arrivée à l'aéroport de destination.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Séjours 5 à 10 mois : Visa étudiant obligatoire.

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les repas scolaires
- Les frais d'uniforme, de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- L'assurance annulation
- Les frais de visa



BRÉSIL 15-18 ANS

SCOLARITÉ

Un semestre, une année scolaire au Brésil

Le Pays : le Brésil fait incontestablement partie des nations montantes avec lesquelles il faudra compter dans les décennies à venir. Les échanges commerciaux avec ce grand pays vont aller croissant ; ce séjour est excellente occasion de s'y préparer !

Le Peuple : dire que les Brésiliens sont chaleureux est peu dire ! Les familles ont toujours à cœur de faire partager leur culture, leur énergie, leur gastronomie et ... Leur football avec leurs hôtes français !

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Entièrement bénévole, elle vous ouvre son foyer pour le plaisir de partager son quotidien avec vous, mais aussi pour tout ce que vous saurez lui apporter de votre propre pays et de votre culture.

C'est donc en membre à part entière de la famille que vous serez accueilli : nos jeunes parlent d'ailleurs de leur « mère » ou de leur « frère » d'accueil. A vous donc de prendre toute votre place, en participant activement à toutes les activités familiales.

LA SCOLARITÉ

Nos jeunes sont placés dans les classes du secondaire brésilien (*Enseignement fondamental*). Il peut arriver que certaines familles d'accueil souhaitent que le jeune français soit scolarisé dans un établissement privé. Les parents sont informés au moment du placement. S'ils acceptent le placement, un supplément sera à prévoir.

LIEU DE RÉSIDENCE

Vous effectuez votre inscription pour un séjour au Brésil, sans pouvoir émettre quelque préférence géographique que ce soit. Tous les efforts sont concentrés sur une harmonie des profils du jeune et de la famille d'accueil. Vous serez donc placé dans la famille correspondant le mieux à votre dossier, et à vos centres d'intérêt. Cependant, nous vous précisons qu'en écrasante majorité, nos participants sont accueillis en région de Sao Paulo, Rio de Janeiro ou Salvador.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Orientation meeting individuel, effectué par le conseiller local. 10 heures de cours intensifs de portugais sont également incluses.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Etre âgé entre 15 et 18 ans au commencement du séjour. (*Exceptions possibles après étude au cas par cas*). Il n'est pas nécessaire de parler portugais pour s'inscrire..

DATES ET TARIFS

Voir dossier de pré-inscription joint.



Voyage

Vols AR Paris-Destination finale, sur ligne régulière. Voyage individuel ou regroupé.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Visa obligatoire (JEV vous aide pour les formalités).

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme, de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- L'assurance annulation



CHINE 15-18 ANS

SCOLARITÉ

Une année en Chine



Le Pays : la Chine s'est éveillée, au point d'être devenue incontournable et d'impacter notre vie au quotidien. Le poids de son commerce, de son industrie ne peuvent qu'interpeller les générations montantes : apprendre le Mandarin, comprendre ce peuple, sont d'ores et déjà des enjeux pour tous ceux qui ont les yeux rivés sur leur avenir professionnel. Avec ses 33 régions, presque 10 millions de kilomètres carrés et une population qui tend vers le milliard et demi d'individus (1 chinois naît chaque seconde ou presque...), il n'y a pas une Chine mais un pays aux multiples facettes, cultures et climats, dont la découverte vous fascinera.

Le Peuple : les chinois sont accueillants, très attirés par les cultures occidentales, et plus particulièrement la culture française. Ils auront à cœur de vous recevoir, de partager avec vous leur quotidien, en souhaitant aussi apprendre également le plus possible sur vous, votre famille en France, et vos habitudes. La communication nécessite de la patience, même s'il sera possible de parler anglais avec l'adolescent de la famille.

VOTRE FAMILLE D'ACCUEIL

Nos correspondants placent nos jeunes dans des catégories socio-professionnelles plutôt aisées, avec un adolescent sensiblement du même âge.

LA SCOLARITÉ

Le système scolaire est rigide, les journées sont très structurées, longues et répétitives. Les élèves sont très assidus et travailleurs, et vouent un infini respect à leurs professeurs.

LIEU DE RÉSIDENCE

Principalement à Shanghai et sa région. Des possibilités nous sont aussi offertes à Taiwan.

ORIENTATION MEETING À L'ARRIVÉE

Orientation meeting individuel, effectué par le conseiller local.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Etre âgé entre 15 et 18 ans au commencement du séjour. (Quelques exceptions sont possibles en fonction de la qualité du dossier et des disponibilités).
- Etre bien motivé et informé des enjeux, et donc avoir les qualités d'adaptation nécessaires à ce type de programme très particulier.
- Avoir un niveau scolaire correct, des bases validées en anglais. Des bases en mandarin constituent incontestablement un atout, même si parfois on parle un dialecte à la maison.

DATES ET TARIFS

Voir dossier de pré-inscription joint.

Voyage

Vols AR Paris-Destination finale, sur ligne régulière. Voyage individuel ou regroupé.

Formalités

Passeport biométrique en cours de validité (date d'expiration supérieure d'au moins 6 mois à la date de retour). Visa obligatoire (JEV vous aide pour les formalités).

Assurances

Les assurances responsabilité civile, rapatriement et médicale sont incluses. Conditions assurance médicale : les sports à risque, ainsi que les « Pre-existing conditions » ne sont pas inclus, mais peuvent faire l'objet d'une extension de garantie, moyennant supplément (nous consulter).

Ce programme ne comprend pas

- L'argent de poche
- Les éventuels frais de transports publics locaux
- Les frais d'uniforme, de tenues de sport, d'activités spécifiques et optionnelles choisies par le participant
- L'assurance annulation



CONSEILS PRATIQUES GÉNÉRAUX

Avant de finaliser votre inscription, voici quelques réponses aux questions les plus souvent posées.

ASSURANCE ANNULATION

Elle est toujours optionnelle, et vous couvre pour tous les imprévus préalables au séjour. Si vous réglez l'intégralité de votre séjour par Carte Visa premier ou équivalent, votre contrat prévoit peut-être cette annulation. Vérifiez avec votre banque les conditions de couverture (*montant, plafond, conditions, etc.*). Si vous vous faites assurer via votre carte bancaire, JEV considèrera que vous n'avez pas souscrit à l'Assurance Annulation et appliquera les conditions générales - Vous vous ferez ensuite rembourser par votre Assurance.

ASSURANCE ANNULATION « SPÉCIALE ÉCHEC AUX EXAMENS »

Elle est très utile pour les jeunes partant en séjour « scolarité », et dont le projet pourrait être remis en cause pour cause d'échec au Brevet ou au Baccalauréat.

FICHE DE RÉSERVATION DE SÉJOUR ET DOSSIER DÉFINITIF D'INSCRIPTION

Complétez d'abord la fiche de réservation de séjour (*intégrée au livret « tarifs » joint à la brochure*) en suivant scrupuleusement les instructions, **ou pré-réservez en ligne sur www.jev-langues.com**

Puis, en fonction du programme choisi, vous recevrez un dossier complémentaire, à chaque fois que nécessaire. Faites bien attention à toujours respecter les délais indiqués sur les courriers que vous recevez de JEV.

JEV ET LES PERMANENCES D'URGENCE

Vous recevrez les consignes et instructions de séjour et de voyage par courrier, même si les coordonnées sont accessibles en ligne, sur votre page personnelle, via notre site www.jev-langues.com, **rubrique « Infos Parents Séjour » code confidentiel requis, transmis lors de la confirmation d'inscription.**

JEV opère un numéro spécial d'urgence, spécialement dédié aux séjours scolarité, et fonctionnant systématiquement en





dehors des heures de bureau, 365 jours par an. Vous pouvez ainsi joindre l'association à n'importe quel moment, en dehors des heures de bureau, en cas de force majeure.

ENCADREMENT DES VOYAGES

En règle générale, ces séjours ne sont pas encadrés durant le voyage (même si JEV prévoit des voyages « regroupés ») à l'exception de certains séjours à destination de l'Australie :

Aller : Juin (3 mois)- Juillet (3 mois, 5 mois et 10 mois). Voyage accompagné de bout en bout ou jusqu'à l'escale intermédiaire ; sauf éventuellement le trajet intérieur Sydney - Destination finale.

Pour la Nouvelle-Zélande les séjours Juin 3 mois et juillet 6 semaines, voyage encadré de Paris à l'escale, et retour.

Retour : Juin 3 mois et Juillet 6 semaines - Vol sans accompagnement jusqu'à l'escale et prise en charge de l'escale à Paris.

ALLERGIES, RÉGIMES ALIMENTAIRES SPÉCIAUX, TRAITEMENT MÉDICAL

N'omettez aucun détail relatif à tout trait particulier concernant votre enfant. Cela nous aidera dans son placement en famille, puis dans le suivi de son séjour. Veillez à prendre vos dispositions avec votre médecin traitant. Certaines maladies chroniques ne sont pas prises

en charge par les assurances médicales pour les séjours à destination des USA, de l'Australie et de l'Afrique du Sud. Ces mêmes maladies chroniques peuvent affecter le champ de couverture de l'Assurance Annulation (Nous consulter).

DOSSIER MÉDICAL

Il est essentiel de bien compléter TOUTES les rubriques, incluant les autorisations d'intervention en cas d'urgence et les maladies chroniques ou traitements relatifs à votre enfant. Toute omission pourrait affecter la pertinence du diagnostic des praticiens étant amenés à prendre en charge votre enfant au plan médical. S'agissant des maladies chroniques, leur traitement durant le séjour nécessitera la souscription d'une assurance médicale complémentaire. Nous consulter au moment de l'inscription.

TABAC

Aux Etats-Unis, en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud et en Europe du Nord, il est FORMELLEMENT INTERDIT de fumer avant l'âge de 21 ans. Il ne s'agit pas d'une interdiction émanant de nos organismes partenaires, mais de la loi dans ces différents pays. Si vous êtes fumeur, s'inscrire pour l'une de ces destinations **implique forcément que vous renoncez complètement à fumer pendant l'intégralité de votre séjour.** Contrevenir à ces dispositions légales en cours de séjour signifierait que vous avez contrevenu à une loi locale, et vous exposerait à un retour anticipé automatique.

DISCIPLINE

Une tenue correcte exigée (*morale, vestimentaire*). La détention et/ou consommation d'alcool et de substances illicites sont formellement interdites. Le respect de la propriété d'autrui (*famille, camarades, magasins*) est indispensable. Les sorties du soir non accompagnées d'un membre majeur de la famille d'accueil sont interdites pour tous les jeunes de moins de 15 ans. Entre 15 et 17 ans, elles sont possibles (*au maximum 2 fois par semaine*). Si cette autorisation a été accordée par les parents sur la fiche d'inscription ET si la famille le permet.

RESPECT DES RÈGLES LOCALES

L'inscription à un séjour scolarité implique que le jeune accepte de fait l'intégralité des dispositions légales et réglementaires du pays d'accueil, même si celles-ci diffèrent sensiblement des règles françaises. Lors du processus d'inscription définitif, le jeune et ses parents seront amenés à signer un document rappelant les restrictions locales.



ACCUEILLIR EN FRANCE

Vous aussi, vous pouvez recevoir chez vous un jeune étranger...

Tout au long de cette présentation de nos différents séjours, nous vous avons indiqué que dans la majorité des cas, nos jeunes étaient accueillis bénévolement par leurs hôtes.

Que le bénévolat de l'accueil, dans les séjours de longue durée, est une tradition internationale considérée comme l'une des clés de voûte de la qualité du système.

En s'inscrivant pour l'un de nos séjours longs, votre enfant va donc bénéficier d'un accueil bénévole, et l'implication personnelle d'une famille accueillante.

Cela atteste de la justesse de ses motivations, et de sa volonté de recevoir notre jeune comme un membre supplémentaire de leur cellule familiale.

Vous pouvez vous aussi participer à cet élan solidaire en accueillant chez vous un jeune étranger pour une durée de deux à 10 mois.

LES RETOMBÉES SONT IMMENSES

vos propres enfants, en accueillant un « frère » ou une « sœur », apprendront à partager une autre vision de la vie, un autre pays, et ainsi élargiront leurs propres horizons. Souvent, les amitiés qui naissent durant le séjour durent pour la vie et sont riches d'échanges futurs.



QUI SONT CES JEUNES ?

Ils ont l'âge de votre enfant, (de 15 à 18 ans) et partagent cette même soif d'apprendre et de découvrir une autre culture, la nôtre !

Ils viennent de tous les pays où JEV envoie de jeunes français, et bénéficient du même processus de sélection et de suivi que celui qu'applique JEV.

DEVEZ-VOUS MODIFIER VOTRE QUOTIDIEN ?

Surtout pas !

La règle (*toujours la même*) qui s'applique est simple : le jeune étranger se met en immersion dans votre famille, comme il le fera dans le collège ou le lycée dans lequel il sera inscrit, et plus généralement comme il le fera dans en France, en suivant les règles, les us et coutumes et les lois de notre pays.

Les règles de vie qui prévalent chez vous, et qui rythment la vie de votre foyer, s'appliquent aussi pleinement au jeune étranger accueilli : il se sera d'ailleurs engagé par écrit, au moment de son inscription, à se conformer au fonctionnement de sa famille d'accueil.

QUEL ACCOMPAGNEMENT DE LA PART DE JEV ?

Notre présence à vos côtés est permanente !

Elle se manifeste par vos contacts réguliers avec votre Conseiller Local de l'Accueil, souvent un enseignant, qui a pour mission de suivre chaque jeune, et qui assure le trait d'union entre famille d'accueil, établissement scolaire, jeune étranger et JEV.

Vous pouvez entrer en contact avec le bureau de JEV pour toute question relative au suivi du séjour de votre jeune, durant les heures de bureau.

Vous avez à disposition un numéro d'urgence fonctionnant 24/24, 365 jours par an.

QUELLES ASSURANCES ?

Le jeune arrive son assurance médicale, accident et rapatriement. JEV le couvre également en responsabilité civile, pour les sinistres dont il pourrait être la victime, ou les dégâts matériels qu'il pourrait provoquer. Vous n'avez donc aucune assurance supplémentaire à souscrire.

QUELS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES ?

Il est évident que vous aurez un adolescent de plus autour de la table familiale...

Que ce jeune devra de préférence avoir sa chambre, au moins pour les séjours les plus longs, et que son linge devra être blanchi.

Pour le reste, il est très clair qu'il devra lui-même faire face à ses frais de cantine, de bus, et assumer l'intégralité de ses dépenses personnelles.

COMMENT JEV TÉMOIGNE-T-ELLE SA RECONNAISSANCE ?

Si votre propre enfant part en séjour long après ou pendant que vous ayez vous-même accueilli, l'Association vous accorde une réduction sur votre propre séjour. Le montant de la réduction est proportionnel au temps d'accueil. Nous consulter.



INFORMATIONS ET CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES SÉJOURS

INSCRIPTION A L'UN DE NOS SEJOURS

La participation à un séjour JEV, quel qu'il soit, implique obligatoirement l'adhésion à l'Association (50 €, **en sus du prix du séjour**), ainsi que les frais de dossier (200 €, **inclus dans le prix du séjour**). En aucun cas, ces deux sommes ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Un contrat sera établi en double exemplaire et signé par JEV et le participant (*s'il est majeur*), ou son représentant légal, et retourné dans les 15 jours suivant l'envoi par JEV, durée pendant laquelle la place réservée est garantie. Passé ce délai, et si le séjour n'est plus disponible, une autre proposition pourra être faite. En cas de refus du participant ou de ses parents, l'acompte sera restitué, diminué des frais de dossier et d'adhésion.

CONDITIONS DE PAIEMENT POUR TOUS NOS SEJOURS

- **A la pré-inscription** : 400 € constitués de 50 € d'adhésion (*facturée en sus du prix du séjour*), et de 200 € de frais de dossier et 150 € d'acompte. (*ces deux dernières sommes étant incluses dans le coût du séjour*).
- **A la signature du contrat** : A confirmation de l'acceptation du dossier, et à la signature du contrat, un second acompte de 60 % du prix du séjour pour les séjours « *Scolarité* » (*quels qu'en soient la durée et le pays*) sera demandé. Pour les séjours Scolarité plus de 18 ans (publique ou privée), Community College, Université ou Lycée Français aux USA, un échéancier spécifique, calqué sur les exigences de chaque établissement, sera communiqué aux familles.
- **A 30 jours du départ** : le solde devra être réglé au moins 30 jours avant la date de départ.

Si l'inscription nous parvient dans les 30 jours précédant la date de départ, la totalité du règlement est à joindre au dossier d'inscription.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

La date de clôture des inscriptions diverge pour chaque pays et chaque type de programme. Les conditions d'inscription sont détaillées par programme. Cependant, les inscriptions peuvent être closes par anticipation et sans préavis dès lors qu'un programme est complet. Il est conseillé de s'inscrire tôt, les quotas alloués à JEV par ses divers partenaires n'étant pas forcément extensibles.

SEJOURS

Les conditions de séjours (*accueil, hébergement, cours, activités, formation*) sont décrites dans chaque présentation de programme.

FORMALITES

Tout déplacement à l'étranger nécessite la possession de papiers d'identité obligatoires.

Europe : un passeport (au nom du participant) OU une carte d'identité en cours de validité.

Hors Europe : Etre titulaire en son nom propre soit :

- **D'un passeport électronique** émis entre le 02/05/2006 et le 29/06/2009. (*en cours de validité et dont la date d'expiration excède au moins de 6 mois la date de retour du séjour*)
- **D'un passeport biométrique** émis à partir du 30/06/2009. (*en cours de validité et dont la date d'expiration excède au moins de 6 mois la date de retour du séjour*)

Les passeports « Delphine » émis entre le 26/10/2005 et le 01/05/2006 ne sont pas valables pour tout séjour nécessitant l'obtention d'un visa.

Tout participant ne possédant pas les pièces requises se verrait refoulé à la frontière. L'assurance annulation ne couvre pas l'oubli, la perte, la non possession des documents nécessaires et donc tous les frais financiers impliqués. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent prendre contact avec le Consulat ou l'Ambassade du lieu de destination pour se procurer les documents officiels nécessaires.

Attention : pour l'Europe (*y compris l'Angleterre*), chaque participant doit être en possession d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM) à demander à sa caisse d'assurance maladie au minimum 3 semaines avant le départ.

Pour les séjours « Scolarité » hors Europe, Community College et Université aux USA, un visa spécifique, en fonction de la formule de séjour, est obligatoire.

Des instructions précises d'obtention vous seront communiquées par envoi spécial au moment de la constitution de votre dossier.

VOYAGES

Tous nos programmes incluent le coût du voyage au départ de Paris, et jusqu'à l'aéroport le plus proche du lieu de résidence.

- **Pour les programmes Australie et Nouvelle-Zélande juin et Juillet**, le voyage est accompagné. (*Un accompagnateur présent sur la totalité du voyage aller, et sur partie du voyage retour*).
- **Tous les autres programmes** sont en « voyage regroupé » ou « voyage individuel ».

ACCUEIL A L'ARRIVEE

SEJOURS SCOLARITE, COMMUNITY COLLEGE, UNIVERSITE, BOARDING SCHOOL :

Tous nos tarifs incluent l'accueil personnalisé à l'aéroport ou gare d'arrivée. La même prestation est prévue le jour du retour. (*Pour les voyages en groupe tout comme pour les voyages individuels*).

ACCUEIL EN FAMILLE/ HEBERGEMENT EN BOARDING SCHOOL

En aucun cas, nous ne garantissons la présence d'un jeune sensiblement du même âge que le participant dans la famille d'accueil. Chaque jeune est invité à suivre scrupuleusement les règles de vie en vigueur dans la famille d'accueil.

Les Boarding Schools et Campus que nous avons choisis présentent tous les critères de sécurité et de confort.



RESPECT DES REGLES DE VIE - ENGAGEMENT MORAL

Chaque participant -ainsi que ses parents (*pour les mineurs*)- signe au moment de l'inscription définitive des « contrats et engagements » qui régissent la vie sur place, de sorte que le Jeune connaisse parfaitement ses marges de manœuvre et les limites à ne pas franchir. En cas de difficulté de comportement sur place, ce sont ces règles qui seront rappelées et qui, le cas échéant, détermineront si un retour anticipé s'impose.

CONTACTS AVEC LES JEUNES, LES FAMILLES D'ACCUEIL ET J.E.V.

Vous recevrez entre 30 et 10 jours avant le départ les modalités de voyage, les coordonnées du correspondant étranger, du responsable J.E.V. sur place ainsi qu'un numéro d'urgence disponible 24h24 en France. Les renseignements sur les familles d'accueil sont communiqués au minimum 10 jours avant le départ pour l'Europe et avant le départ pour les U.S.A., le Canada, l'Australie en accord avec la Charte Qualité de l'Office.

Chaque participant a également un accès permanent à sa page personnelle, où figurent tous les renseignements de voyage et de séjour, via notre site Internet :

www.jev-langues.com, rubrique « Infos parents séjours », via votre code personnel, figurant sur l'accusé réception d'inscription envoyé par JEV.

DISCIPLINE

Une bonne discipline et une tenue vestimentaire correcte sont exigées. En cas de mauvaise conduite (*non respect répété des consignes, vol, comportement délictueux*) ou un mauvais esprit caractérisé d'un participant, J.E.V. se réserve le droit de procéder à son renvoi à tout moment, en avisant les parents ou responsables : les frais

de rapatriement, de justice, de téléphone, de déplacement et d'accompagnement sont à la charge des participants ou de leurs parents qui s'engagent à les régler après le rapatriement.

ARGENT DE POCHE

Pour tous les séjours, le jeune devra faire face à ses frais de fonctionnement (*habillement, uniforme, livres, cahiers, transport, téléphone cellulaire local, etc.*). Il est recommandé en moyenne de prévoir 300 à 400 € par mois. Toutes indications sur les modalités sont fournies lors du processus d'inscription.

ASSURANCES MEDICALES ET RESPONSABILITE CIVILE

• **Europe** : chaque participant bénéficie des garanties MAIF : assurance individuelle accident, assistance et rapatriement. De plus, sont couvertes les conséquences pécuniaires des dommages causés par le participant à un tiers (*contrat complet envoyé sur demande*) ; la franchise de 125 € restant due par le participant ou ses parents s'il est mineur.

• **U.S.A., Canada, Australie** : chaque participant bénéficie des garanties suivantes : assurance médicale, individuelle accident, responsabilité civile, assistance et rapatriement. (*La compagnie d'assurance peut varier en fonction des obligations locales*).

RESPONSABILITE

J.E.V. établit ses programmes en tant qu'intermédiaire entre les participants et les prestataires de service. Certains sont liés à J.E.V. par des contrats d'exclusivité et, pour ceux-ci, J.E.V. prend la responsabilité totale de leurs réalisations. Pour d'autres, les compagnies aériennes, la SNCF, Eurostar ou Eurotunnel/Shuttle par exemple, ou J.E.V. ne peut être tenue responsable légalement de toute irrégularité, même si sa responsabilité morale l'amène à intervenir immédiatement en cas de difficulté.

CONDITIONS FINANCIERES

Les prix de nos séjours sont donnés en € et sont calculés en fonction des conditions économiques en vigueur au 1^{er} septembre de l'année scolaire en cours. Toute variation de ces conditions (*taux de change, tarifs des transports ou taxes d'aéroports*) peut avoir une incidence sur nos tarifs. Aucune modification ne pouvant toutefois intervenir moins de 30 jours avant le départ. Un décompte justificatif sera remis au client qui pourra annuler le séjour sans frais, si l'augmentation dépasse 10 % du prix initial. Les coûts des taxes aériennes figurent dans chaque tableau de tarif ; en cas de majoration entre le moment du calcul et l'émission des billets, une facture complémentaire sera adressée au participant et/ou ses parents, ou à l'organisme ayant inscrit le participant.

RECLAMATION

Toute réclamation doit être envoyée par le participant ou son représentant légal avec AR au plus tard : un mois après la fin du séjour pour les participants majeurs, 3 mois après la fin du séjour pour les participants mineurs.

RAPPORT DE FIN DE SEJOUR

Outre les rapports intermédiaires, chaque participant recevra un rapport établi soit par le professeur, soit par le responsable local, soit par la famille d'accueil, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation sur le séjour.

ASSURANCE ANNULATION optionnelle

3% du coût du séjour facturé par JEV, hors adhésion.

Assurance « échec aux examens » : 1% supplémentaire.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

En fonction du séjour choisi, le prix indiqué comprend TOUT ce qui est intégré au descriptif. Seule l'adhésion à l'Association (50 €), est en sus.



JEV VOUS PROPOSE TROIS OPTIONS DE RÈGLEMENT DU COÛT DU SÉJOUR.

1/ Quand anticipation rime avec étalement sans frais...

Vous inscrivez votre enfant au moins **9 mois avant le départ**.

Vous réglez :

- 400 € au moment de la pré-inscription
- 30% du coût du séjour à réception du contrat de vente
- Le solde en autant de mensualités qu'il reste de mois avant le départ, sans frais supplémentaires

2/ Conditions générales de règlement.

Vous inscrivez votre enfant **à moins de 9 mois du départ**.

Vous réglez :

- 400 € au moment de la pré-inscription
- 60% du coût du séjour à réception du contrat de vente
- Le solde à 30 jours du départ

3/ Inscription tardive.

Vous inscrivez votre enfant **à moins de 5 mois du départ**.

Vous réglez :

- 400 € au moment de la pré-inscription
- 60% du coût du séjour à réception du contrat de vente
- Le solde à 30 jours du départ

ANNULATION

Annulation du fait du participant

■ Avant le départ :

a) Si l'assurance annulation a été souscrite dès l'inscription :

Remboursement des sommes versées, déduction faite de la prime d'assurance annulation, du droit d'adhésion et des frais de dossier ; sur présentation des pièces justifiant du motif de l'annulation, savoir :

1- Le décès

- a- du participant lui-même, de son conjoint ou de son concubin, de ses ascendants ou descendants en ligne directe.
- b- des frères, des sœurs, des beaux-frères ou des belles-sœurs, des gendres, des belles-filles du participant.

2- Une maladie médicalement constatée ou un accident corporel subi, y compris lors d'un attentat, entraînant l'impossibilité de quitter la chambre pendant une durée minimum de huit jours des personnes ci-dessus énumérées à l'exception de celles mentionnées au §1-b.

3- La destruction accidentelle des locaux professionnels ou privés occupés par le participant propriétaire ou locataire, survenue après la souscription du contrat et nécessitant impérativement sa présence sur les lieux du sinistre le jour du départ.

4- Du licenciement économique du père ou de la mère du participant, ou de la personne ayant fiscalement à charge le participant mineur.

Toutefois, elle ne peut s'exercer : pour tout fait provoqué intentionnellement par le participant : pour la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, la maladie ou l'accident pré-existant à la souscription du contrat ; en cas de guerre civile ou étrangère ; en cas d'attentat ; en cas d'irradiation provenant de transmutation de noyaux d'atome et de la radioactivité ; pour les cataclysmes naturels, à l'exception de ceux entrant dans le champ d'application de la loi du 13 juillet 1982 relative

à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

b) Si l'assurance annulation n'a pas été souscrite ou si le motif d'annulation ne correspond pas à l'une des conditions ci-dessus, toute annulation de séjour, quelle qu'en soit la cause, entraîne, pour les frais engagés, la retenue d'une partie des frais de séjour et de voyage :

- 50 % du forfait total facturé à plus de 30 jours du départ.
- 70 % du forfait total facturé du 30ème au 21ème précédent le départ.
- 80 % du forfait total facturé du 20ème au 11ème précédent le départ.
- 100 % du forfait total facturé à compter du 10ème jour précédent le départ (ou si absence le jour du départ).

Dans tous les cas, le coût des billets aériens/ferroviaires non remboursables, ainsi que l'adhésion et les frais de dossier seront retenus en totalité.

■ **Après le départ (assurance souscrite ou non) :** aucun remboursement ne sera effectué.

Remarques :

a) ne peut prétendre à aucun remboursement le participant qui :

ne se présente pas au départ ; n'est pas muni des pièces d'identité nécessaires ; fait une mauvaise interprétation des consignes transmises en temps utile ; renonce pour quelque motif que ce soit à des services compris dans la prestation vendue. De plus, tout retour prématuré (pour convenance personnelle, renvoi ou refoulement à la frontière) entraîne pour le participant ou ses parents les frais de justice, de déplacement, d'assistance juridique ainsi que les frais d'accompagnement jusqu'à la gare la plus proche (pour les mineurs).

b) J.E.V. ne peut être tenu responsable des modifications de programme dues à des cas de force majeure tels que des catastrophes naturelles ou

intempéries, des mouvements de grève ou des changements d'horaires dus à des modifications imposées par les compagnies ferroviaires, maritimes ou aériennes.

Annulation du fait de l'organisme :

En cas d'annulation d'un séjour dont la réalisation est subordonnée à un effectif minimum (séjours avec voyage accompagné), le participant sera prévenu au minimum un mois avant le départ et il lui sera alors proposé un autre séjour en remplacement.

Toutefois, le participant garde son droit d'option entre accepter les modifications ou résilier sans frais.

SPECIFICITES DES SEJOURS « SCOLARITE »

Toute inscription à un séjour « Scolarité » implique de la part des parents et du participant la signature des engagements spécifiques à ce type de programme, mais aussi en fonction du pays d'accueil et des règles édictées par nos partenaires étrangers (Affiliates).

Ce document (bilingue) est soumis à l'approbation des parents et du jeune lors de l'envoi du dossier définitif. Ces engagements font partie intégrante des conditions particulières de vente et de déroulement des séjours. L'incapacité à respecter tout ou partie de ces engagements, implique pour l'une quelconque des parties signataires une rupture de fait du contrat, pouvant entraîner jusqu'au renvoi anticipé du participant, à la charge pleine et entière de ses parents.

En cas de retour anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement pour la partie non effectuée du séjour.

REPRODUCTION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-5 A R211-13 DU CODE DU TOURISME

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT AUX SEJOURS DE 6 SEMAINES ET 3 MOIS, MAIS PAS AUX SEJOURS DE 5 ET 10 MOIS.

Conformément à l'article R.211-14 du Code de Tourisme, les brochures et les contrats de voyages proposés par les agents de voyages à leur clientèle doivent comporter in extenso les conditions générales suivantes issues des articles R211-5 à R211-13 du Code de Tourisme.

Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code de Tourisme, les dispositions des articles R211-5 à R211-13 du Code de Tourisme, dont le texte est ci-dessus reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-7 du Code de Tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-7 du Code de Tourisme.

Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnées dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Contrat de vente de voyage et de séjours

Article R211-5 :

Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article L211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Article R211-6 :

Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
3. Les repas fournis ;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimale de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 8 jours avant le départ ;
8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R211-10 ;
10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11. Les conditions d'annulations définies aux articles R211-11, R211-12, et R211-13 ci-après ;
12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyage et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
13. L'information concernant la souscription facultative d'un contat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Article R211-7 :

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-8 :

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et

signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garât et son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5. Le nombre de repas fournis ;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R211-10 ci-après ;
9. L'indication s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxe d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12. Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13. La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R211-6 ci-dessus ;
14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R211-11, R211-12 et R211-13 ci-dessous ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes ;
 - a) le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Article R211-9 :

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf

stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette session n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-10 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-11 :

Lorsque, avant le départ de l'acheteur le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 14o de l'article R211-6, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-12 :

Dans ce cas prévu à l'article L211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-13 :

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations et remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



L'OFFICE NATIONAL DE GARANTIE DES SÉJOURS ET STAGES LINGUISTIQUES

avec le soutien de Fédérations de parents d'élèves (APEL et FCPE) et la participation d'associations de consommateurs agréées à la commission de médiation

Le Contrat Qualité s'applique aux :

- séjours linguistiques de courte durée, voyages scolaires éducatifs,
- séjours de longue durée, séjours au pair, écoles de langue.

L'OFFICE CONTRÔLE ET GARANTIT les critères de qualité concernant :

- les voyages,
- l'encadrement,
- le choix des familles d'accueil et des lieux d'hébergement,
- l'enseignement, la sélection des professeurs,
- le confort, la sécurité et l'équipement des locaux,
- l'organisation et le bon déroulement des séjours,
- le respect des prestations annoncées.

L'OFFICE EST UN MÉDIATEUR :

L'Office a mis en place une commission de médiation paritaire, en charge du suivi de la satisfaction des participants ou des clients. Cette commission est composée de professionnels, de représentants de deux grandes Fédérations de parents d'élèves (APEL et FCPE) et d'associations de consommateurs agréées.

Le présent contrat est signé entre L'Office et ses membres actifs, organismes de séjours et stages linguistiques.
L'Office, 8 rue César Franck 75015 Paris • Tél. : 01.42.73.36.70 • Fax : 01.42.73.38.12
office@loffice.org • Association loi 1901 • www.loffice.org

Et à ce titre signataire du Contrat Qualité de l'Office, JEV Langues s'engage sur les termes du Contrat de Qualité élaboré en collaboration avec les fédérations de parents d'élèves et des associations de consommateurs agréées.



Jeunesse
Etudes
Voyages



JEV LANGUES

STANDARD COMMUN - Tél. 05 55 12 11 00

LIMOGES
7 rue Elisée Reclus
87000 LIMOGES
Fax. 05 55 12 11 01

ANGOULÊME
6 rue de La Rochefoucauld
16000 ANGOULÊME
Fax. 05 17 57 12 47

www.jev-langues.com e-mail : jev@jevlangues.com



J.E.V. Association Loi de 1901 - Immatriculation N° IM087100006
Garant : FMS de l'UNAT - 75015 PARIS - Assureur : MAIF Avenue Salvador Allende 79000 NIORT
Agréée Jeunesse et Sport N°87J338 - Agréée Organisme de formation Professionnelle : n° 74 87 00 41 487 - R.C.P. : MAIF N° 1573778A